

# Vers l'élimination de la pollution plastique d'ici 2040

Analyse des scénarios d'action

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

Decembre 2023



#### AVERTISSEMENTS :

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document a été produit avec le soutien financier du Royaume-Uni.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

1. Note de la Türkiye : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note de tous les États membres de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du Gouvernement de la République de Chypre.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

© OCDE 2023

Toutes les images © Shutterstock.com

## Table des matières

Principaux messages	2
Objectifs et portée	3
1. Le statu quo n'est pas soutenable	5
2. Leviers et instruments d'action pour inverser ces tendances non soutenables	8
3. Les scénarios définissent plusieurs voies possibles pour éliminer la pollution plastique	10
4. Une intervention non coordonnée ne permettra pas d'éliminer les rejets de plastiques	12
5. Se focaliser de manière disproportionnée sur des mesures de gestion des déchets par rapport aux interventions en amont sera insuffisant	15
6. Des mesures ambitieuses et coordonnées à l'échelon mondial peuvent définir une voie à suivre viable pour éliminer les rejets de plastiques à l'horizon 2040	17
7. Le scénario Ambition mondiale réduirait considérablement les pressions environnementales à l'horizon 2040	20
8. Des approches coordonnées peuvent limiter le coût des mesures	23
9. Des mesures mondiales plus étalées dans le temps réduisent les coûts macroéconomiques, mais au prix d'effets positifs bien moindres sur le climat et l'environnement	26
10. Une ambition mondiale nécessitera de surmonter un certain nombre de difficultés et de mettre en place une coopération internationale solide	28
Bibliographie	32



“ *La pollution plastique représente une menace croissante pour l'environnement, nuisant aux habitats et aux écosystèmes naturels, avec des conséquences sur la durabilité de la croissance économique et le bien-être humain. Alors que se tiennent les négociations en vue d'un traité international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, les parties ont besoin de davantage de données probantes afin d'éclairer la prise de décisions. Quel est le niveau de sévérité des mesures à utiliser tout au long du cycle de vie des plastiques pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pollution plastique de manière efficiente ? Quels sont les avantages et les difficultés associés à l'objectif de mettre fin à la pollution plastique à l'horizon 2040 et quelles sont les conséquences d'un report de l'intervention ?* ”

*Cette nouvelle analyse de l'OCDE met en lumière les avantages et les coûts de plusieurs panoplies de mesures avec différents niveaux de coordination internationale et de sévérité au niveau mondial. Les conclusions préliminaires de ces travaux en cours sont présentées dans ce rapport, en amont de la troisième session du Comité intergouvernemental de négociation visant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Le rapport complet, qui inclut une analyse plus approfondie et des orientations pratiques plus détaillées, sera publié au premier semestre 2024.* ”

– Jo Tyndall, Directrice, Direction de l'environnement de l'OCDE

## Principaux messages

---

1. Le maintien du statu quo est insoutenable. Dans ce scénario de Référence, l'utilisation des plastiques continuerait d'augmenter, entraînant une hausse de 50 % des rejets de (macro)plastiques dans l'environnement d'ici 2040 (30 millions de tonnes par an, dont 9 Mt pénétreraient dans les milieux aquatiques). L'utilisation des plastiques et les volumes de déchets, en pleine croissance, aggraveraient les conséquences néfastes pour l'environnement, le climat et la santé.
2. Un scénario où les pays prennent des mesures ascendantes et non coordonnées pourrait ralentir la croissance de l'utilisation des plastiques. Néanmoins, l'utilisation des plastiques et les déchets plastiques augmenteraient malgré tout de plus de 50 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2040. De même, l'amélioration de la collecte et du recyclage des déchets ferait diminuer les rejets de plastiques, mais 23 Mt seraient encore déversés dans l'environnement en 2040.
3. Un alignement international modéré des approches, en mettant l'accent sur les interventions en aval dans les pays non membres de l'OCDE et en prenant des mesures ambitieuses tout au long du cycle de vie dans les pays membres de l'OCDE, améliorerait encore les résultats. L'utilisation des plastiques primaires se stabiliserait aux niveaux de 2020 en 2040. Cependant, dans ce scénario, les rejets de plastiques resteraient importants, s'élevant à 12 Mt en 2040.
4. Une ambition mondiale se manifestant par des mesures précoces, strictes et coordonnées réduirait la production de déchets plastiques d'un quart en 2040 par rapport au scénario de Référence et éliminerait quasiment les déchets mal gérés d'ici 2040 (réduction de 119 Mt à 4 Mt). Par conséquent, les rejets de plastiques seraient aussi presque totalement éliminés (1.2 Mt en 2040). Les stocks de plastiques dans les cours d'eau et les océans, toutefois, continueraient d'augmenter, passant de 152 Mt à 226 Mt en 2040 (74 Mt de moins que dans le scénario de Référence).
5. Des mesures aussi ambitieuses feraient diminuer le PIB mondial de 0.5 % par rapport au scénario de Référence en 2040. Cependant, ces coûts excluent les coûts évités de l'inaction et doivent être considérés dans le contexte d'une nette amélioration des résultats environnementaux. Une approche exhaustive incluant à la fois des mesures en amont et en aval limiterait les coûts de la transition. Un report des mesures produirait des avantages économiques à court terme, mais aurait des répercussions sociétales et environnementales à plus long terme.
6. Les coûts les plus importants (en pourcentage du PIB) d'une intervention portant une ambition mondiale devraient peser sur les pays en forte croissance disposant de systèmes de gestion des déchets peu perfectionnés, notamment en Afrique subsaharienne. Les besoins d'investissement pour la collecte, le tri et le traitement des déchets plastiques dans le scénario de Référence devraient s'élever à plus de 1 000 milliards USD entre 2020 et 2040 pour l'ensemble des pays non membres de l'OCDE. Une intervention ambitieuse nécessiterait de rediriger une partie de ces flux d'investissement, notamment de la mise en décharge et de l'incinération vers le recyclage, ainsi que d'en trouver de nouveaux. Dans l'ensemble, les besoins de financement sont contenus grâce à la mise en œuvre de mesures en amont qui réduisent le volume de déchets à collecter et à traiter. Au final, l'investissement supplémentaire par rapport aux niveaux du scénario de Référence s'élève à 50 milliards USD. Les importants besoins financiers et la répartition inégale des coûts rendent la coopération internationale nécessaire.
7. Il y a des obstacles techniques et économiques de poids à surmonter pour éliminer les rejets de plastiques d'ici 2040, notamment réaliser des avancées en matière de recyclage et développer des marchés internationaux performants pour les rebuts plastiques et les plastiques secondaires.



## Objectifs et portée

En mars 2022, les 193 pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont pris la décision historique d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant (« instrument ») sur la pollution plastique, notamment en milieu marin (Résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement [ANUE] intitulée « Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant »). Bien que les pouvoirs publics ressentent de plus en plus l'urgence d'atténuer et de prévenir les nombreuses conséquences néfastes de la pollution plastique, les politiques actuelles n'ont pas véritablement permis d'infléchir les tendances en matière de flux et de pollution plastiques. D'après les estimations, en 2022, 21 millions de tonnes (Mt) de macroplastiques (les plastiques de plus de 5 mm, pour simplifier) ont été rejetées dans l'environnement à l'échelle mondiale, soit près d'un tiers de plus qu'il y a dix ans. En outre, les plastiques ont diverses répercussions tout au long de leur cycle de vie, produisant notamment 3,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre (1,9 Gt éq. CO<sub>2</sub> en 2022). Le futur instrument juridique représente une occasion unique de coordonner et de transposer à plus grande échelle les efforts des pouvoirs publics et de favoriser l'intervention immédiate qui s'impose à l'échelon mondial pour lutter contre la pollution plastique.

Dans le contexte des négociations internationales, les décideurs et les négociateurs débattent des stratégies, des objectifs et des mesures qui permettraient d'atteindre l'objectif ambitieux fixé par la Résolution 5/14 de l'ANUE. On observe une volonté politique de plus en plus affirmée de mettre en œuvre des approches exhaustives couvrant la totalité du cycle de vie des plastiques afin d'atteindre un objectif international commun d'élimination de la pollution plastique à l'horizon 2040. Outre les soumissions des États membres au Comité intergouvernemental de négociation (CIN) sur la pollution plastique, cette ambition est soutenue par les initiatives suivantes :

- Les signataires de la Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique<sup>1</sup> (2023<sub>[11]</sub>) ont appelé à la création d'un traitement international juridiquement contraignant qui soit ambitieux, efficace et « fondé sur une approche globale qui couvre l'ensemble du cycle de vie des plastiques, dans l'optique de mettre fin à la



pollution plastique d'ici 2040 afin de protéger la santé humaine et l'environnement tout en contribuant à la restauration de la biodiversité et à l'atténuation du changement climatique ».

- En avril 2023, les ministres du Climat, de l'Énergie et de l'Environnement du G7 (2023<sub>[12]</sub>) se sont engagés à mettre fin à la pollution plastique, avec « l'ambition de ramener à zéro toute pollution plastique supplémentaire d'ici à 2040 », ainsi qu'à poursuivre et à renforcer les mesures « fondées sur une approche globale du cycle de vie, en encourageant la consommation et la production durables de plastiques, en renforçant leur circularité dans l'économie et la gestion écologiquement rationnelle des déchets ».

Parallèlement, les contextes locaux dans lesquels les pays et les régions du monde s'emploient à réduire la pollution plastique sont très diversifiés. En fonction des priorités, les préférences concernant le type et la sévérité des instruments d'action et les points de vue sur la portée envisagée du futur instrument varient, notamment s'agissant de l'importance relative des mesures prises en amont du cycle de vie des plastiques pour restreindre la production et la demande d'une part, et celles portant sur la gestion des déchets en aval d'autre part. En outre, certains pays pourraient avoir davantage de difficultés à accroître leur action et leurs investissements. La suppression des décharges à ciel ouvert et du brûlage à l'air libre, ainsi que la mise en place de systèmes de collecte et de gestion des déchets, notamment, sont des défis auxquels de nombreux pays à faible revenu sont confrontés.

Dans la perspective des discussions sur l'avant-projet de traité lors de la troisième session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN) sur la pollution plastique, ces conclusions préliminaires du rapport de l'OCDE intitulé *Towards Eliminating Plastic Pollution by 2040: A Policy Scenario* (Vers l'élimination de la pollution plastique d'ici 2040 : analyse des scénarios d'action) appuient les négociations en cours en donnant un aperçu des avantages et des conséquences qui pourraient découler de différents niveaux d'ambition internationale et de rigueur des mesures tout au long du cycle de vie des plastiques. En présentant un ensemble de différents scénarios d'action possibles, ce rapport offre une vue d'ensemble des répercussions environnementales (dont le rejet des plastiques dans l'environnement et sa diffusion dans les cours d'eau et les océans) et économiques (dont les coûts macroéconomiques et les coûts de gestion des

1. La Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique (« la Coalition ») est un groupe de pays aux vues similaires qui se sont engagés à élaborer un instrument international juridiquement contraignant ambitieux pour mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040. À l'heure actuelle, 27 pays de l'OCDE sont membres de la Coalition.

déchets à l'échelle régionale) selon le degré d'ambition de la portée et des objectifs de l'instrument juridique en cours de négociation. L'analyse fournit des éclairages essentiels sur certains compromis clés concernant les domaines d'action prioritaires et sur la manière dont des interventions tout au long du cycle de vie des plastiques (notamment restreindre la production et la demande, encourager la conception pour la circularité, augmenter la collecte, le tri, le recyclage et le traitement des déchets) peuvent aider à tracer la voie vers l'élimination de la pollution plastique.

Cette analyse des scénarios d'action (encadré 1) se fonde sur les rapports *Perspectives mondiales des plastiques* publiés par l'OCDE (OCDE, 2022<sup>[3]</sup> ; OCDE, 2022<sup>[4]</sup>). Le même cadre de modélisation est utilisé, ce qui permet de relier les déterminants régionaux et sectoriels de l'utilisation des

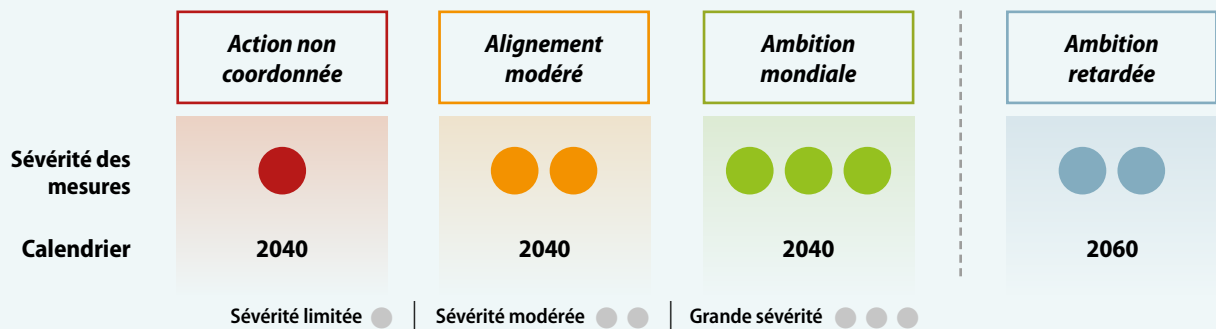
plastiques, ainsi que de suivre les plastiques tout au long de leur cycle de vie (voir également l'encadré 2). Quatre scénarios d'action sont modélisés avec différents niveaux de sévérité des mesures : *Action non coordonnée*, *Alignement modéré*, *Ambition mondiale* et *Ambition retardée*. L'objectif du scénario le plus ambitieux de l'analyse, *Ambition mondiale*, est de trouver un ensemble de mesures qui permettrait de créer une économie des plastiques durable et circulaire, ce qui ouvrirait la voie à l'élimination de la pollution plastique en 2040. Ce scénario permet de discuter des possibilités, des obstacles et des priorités à prendre en compte pour que les décideurs respectent l'objectif de 2040. Il se distingue des trois autres scénarios qui examinent les conséquences environnementales et macroéconomiques de niveaux d'ambition plus modestes, soit à l'égard de la sévérité des mesures dans les pays, soit à l'égard de la vitesse de mise en œuvre.

### ENCADRE 1 : Le présent rapport modélise des scénarios d'action pour planifier l'élimination de la pollution plastique

Dans l'analyse présentée dans ce rapport, on utilise une modélisation à grande échelle pour quantifier les principaux mécanismes qui déclenchent l'utilisation des plastiques et les déchets et la pollution plastiques. On examine plusieurs scénarios possibles directement liés aux enjeux et aux positions qui ont émergé pendant les négociations en cours pour créer un instrument juridiquement contraignant sur la

pollution plastique. Ces scénarios possibles peuvent servir de cadre stratégique pour aider les décideurs à comprendre les répercussions économiques et environnementales de différents niveaux d'ambition dans les mesures visant à éliminer la pollution plastique, notamment dans le degré de sévérité des mesures, le champ couvert par la panoplie de mesures et le calendrier d'action.

#### Sévérité des mesures dans les scénarios modélisés



- Le scénario ***Action non coordonnée*** suppose un paysage hétérogène de mesures d'une sévérité variable à l'échelle mondiale où les pays ne s'entendent pas sur des objectifs internationaux juridiquement contraignants, mais renforcent la rigueur des mesures tout au long du cycle de vie des produits indépendamment et volontairement, guidés par les plans d'action nationaux et les objectifs nationaux (ou régionaux).
- Dans le scénario ***Alignement modéré***, les pays conviennent de l'urgence d'interventions coordonnées pour mettre fin à la pollution plastique, mais ne parviennent pas à s'accorder sur le choix des mesures nécessaires. Les pays qui se sont engagés à mettre en œuvre une approche globale fondée sur le cycle de vie en vue de mettre fin aux rejets d'ici 2040 renforcent la sévérité des mesures à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques.

D'autres pays renforcent également leurs interventions au-delà du scénario ***Action non coordonnée***, mais optent pour une combinaison de mesures axée sur l'amélioration de la collecte, du tri et du traitement des déchets.

- Le scénario ***Ambition mondiale*** modélise une approche exhaustive et coordonnée qui implique une intensification des mesures tout du long du cycle de vie des plastiques, conformément à l'objectif commun de mettre fin aux rejets de macroplastiques d'ici 2040.
- Enfin, un scénario ***Ambition retardée*** modélise la même panoplie de mesures que celle du scénario *Ambition mondiale*, mais sur une plus longue période, qui correspond à un objectif d'élimination des rejets de macroplastiques en 2060.

## 1

## Le statu quo n'est pas soutenable

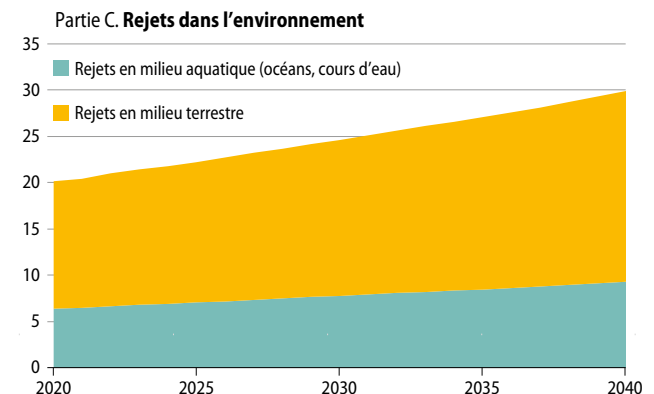
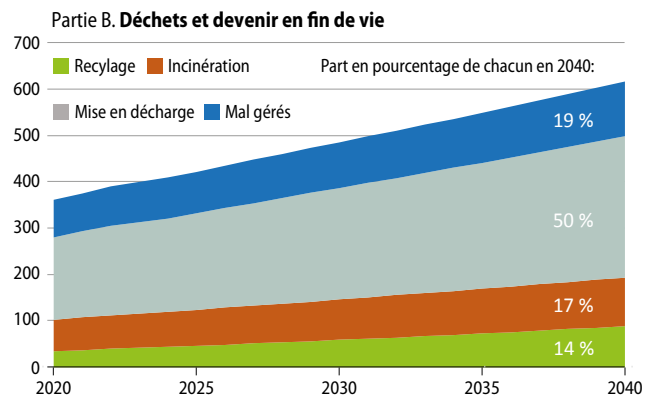
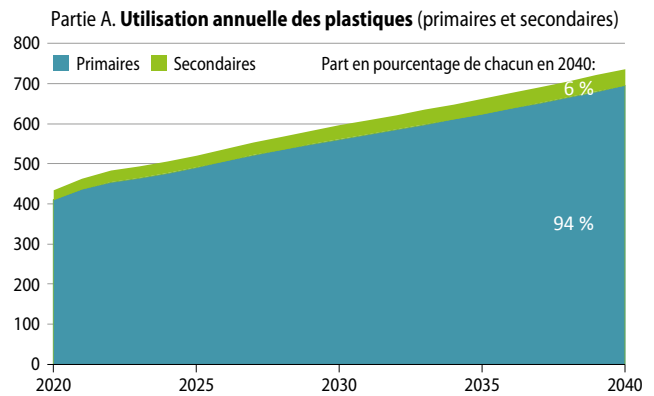
**La demande de plastiques, la production de déchets et les déchets mal gérés continueraient de croître en l'absence de mesures ambitieuses et coordonnées prises à l'échelle mondiale. Le rejet de plastiques dans les cours d'eau et les océans augmenterait d'un tiers supplémentaire, passant de 6 millions de tonnes (Mt) en 2020 à plus de 9 Mt en 2040.**

Dans le scénario de *Référence*, les tendances actuelles en matière de croissance démographique et de hausse des revenus entraîneraient une hausse de 70 % de l'utilisation annuelle des plastiques et de la production de déchets en 2040 par rapport à 2020. Malgré les progrès attendus en matière de collecte, de tri et de traitement des déchets, l'accroissement des déchets plastiques produits provoquerait une augmentation des déchets mal gérés en volume absolu (c.-à-d. les déchets qui ne sont pas éliminés de manière écologiquement rationnelle) par rapport aux niveaux de 2020 et une hausse notable des coûts de gestion des déchets plastiques. De même, si les volumes recyclés devraient continuer à augmenter, la mise en décharge et l'incinération des déchets resteraient des modes de traitement prédominants des déchets plastiques en fin de vie du fait de la hausse de la production de déchets plastiques (graphique 1, parties A et B).



**Graphique 1 : Les flux de plastiques et leurs répercussions négatives devraient croître considérablement en l'absence de mesures plus ambitieuses**

Millions de tonnes (Mt), scénario de *Référence*



Source : Modèle ENV-Linkages de l'OCDE ; rejets dans les milieux aquatiques tirés de (Lebreton, 2023<sup>[6]</sup>).



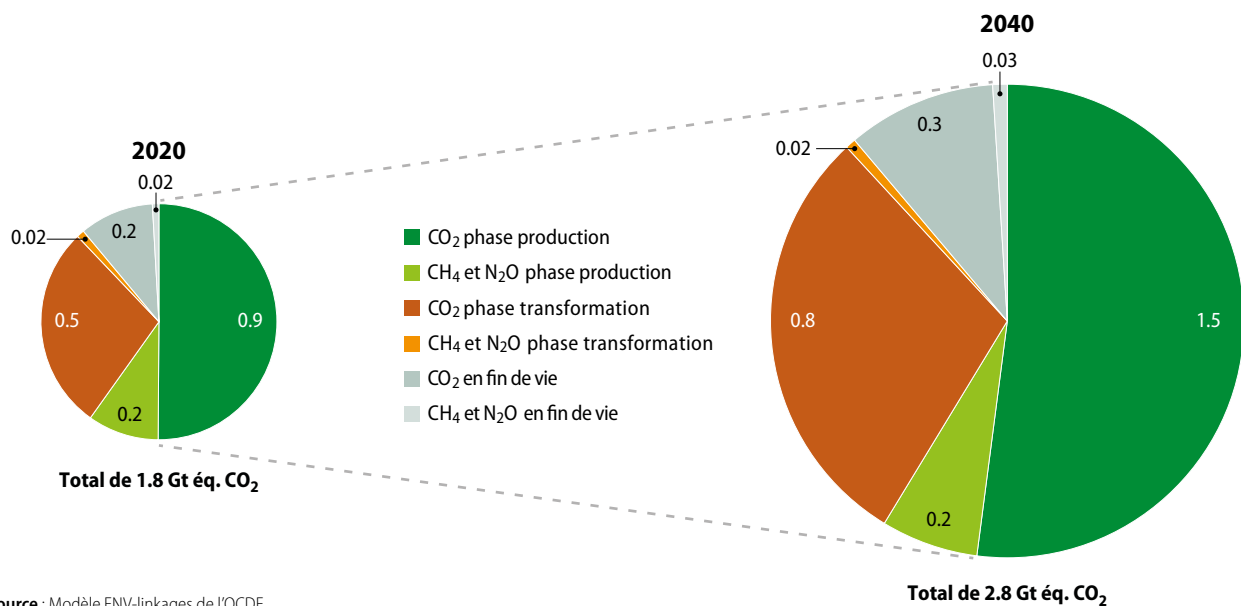
Sous l'effet de ces tendances prévues, les rejets de plastiques dans les milieux terrestres et aquatiques devraient s'accroître, entraînant d'autres effets néfastes pour l'environnement (graphique 1, partie C). À eux seuls, les rejets de macro(plastiques) augmenteraient de 50 % entre 2020 et 2040 pour atteindre 30 Mt et ceux de microplastiques devraient également continuer à progresser. Fait important, l'accumulation des plastiques dans les milieux aquatiques continuera de s'aggraver et sera presque multipliée par deux, atteignant 300 Mt d'ici 2040 (contre environ 152 Mt en 2020). Cette augmentation amplifiera les effets négatifs pour les écosystèmes, le bien-être humain, les économies côtières, ainsi que les risques de dommages potentiellement irréversibles.

Le cycle de vie des plastiques devrait représenter une source croissante d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des prochaines décennies. Dans le scénario de

*Référence*, qui reflète les politiques climatiques en place en 2021, les émissions de GES liées au cycle de vie des plastiques augmenteraient de 60 % d'ici à 2040 par rapport aux niveaux de 2020 (1.8 Gt eq. CO<sub>2</sub>). Si les mesures de lutte contre le changement climatique actuellement en place limitent déjà la croissance des émissions de GES, la majorité des émissions liées aux plastiques quantifiées (près de 90 %) sont attribuées à l'étape de production et de transformation de la fabrication des plastiques (graphique 2) et sont relativement difficiles à faire diminuer. Les émissions issues du cycle de vie des plastiques ont représenté 3.6 % des émissions mondiales totales en 2020, et cette part devrait passer à 5.0 % à l'horizon 2040, un résultat non souhaitable qui ne respecterait pas les engagements de l'Accord de Paris. La hausse de cette part s'explique à la fois par la croissance constante des émissions liées aux plastiques et par le ralentissement de l'augmentation des émissions globales du fait des engagements en matière de climat.

**Graphique 2 : Les émissions de GES provenant des plastiques devraient augmenter notablement**

Émissions annuelles de GES liées au cycle de vie des plastiques, milliards de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Gt eq. CO<sub>2</sub>), scénario de Référence



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.





## ENCADRE 2: Outils de modélisation utilisés dans l'analyse

L'analyse fait appel à une combinaison d'outils de modélisation. ENV-Linkages, le modèle d'équilibre général calculable dynamique interne de l'OCDE, sert de base à l'estimation des activités économiques à l'origine de l'utilisation de plastiques. Il s'agit d'un modèle multisectoriel et multirégional qui établit un lien entre les activités économiques et les aspects énergétiques et environnementaux (voir Chateau, Dellink et Lanzi (2014<sub>[6]</sub>) pour la description complète du modèle) et qui fournit des projections annuelles de l'activité économique et des pressions environnementales entre 2020 et 2060. ENV-Linkages a été amélioré grâce à l'ajout de données sur l'utilisation des plastiques, les déchets et le traitement des déchets (voir OCDE [2022<sub>[7]</sub>]) pour de plus amples détails).

Bien que la « pollution plastique » englobe un large éventail d'émissions et de risques découlant de différentes étapes du cycle de vie des plastiques (OCDE, 2022<sub>[3]</sub>), les scénarios d'action

présentés dans ce document sont axés sur l'élimination des rejets de plastiques dans l'environnement. Le modèle permet de calculer les rejets de plastiques à l'aide de la méthode présentée dans les Perspectives mondiales des plastiques (OCDE, 2022<sub>[3]</sub>). Les rejets de plastiques dans les milieux aquatiques sont dérivés des projections du modèle ENV-Linkages en utilisant un modèle spatialement explicite (Lebreton, 2023<sub>[5]</sub>) qui évalue la probabilité que les déchets plastiques finissent dans les milieux aquatiques (voir également (OCDE, 2022<sub>[3]</sub>). Les émissions de gaz à effet de serre liées aux plastiques sont également quantifiées. La quantification des autres effets néfastes dépasse la portée de cette analyse, même si certains de ces aspects sont présentés sous forme qualitative afin de fournir du contexte aux lecteurs.

Il est possible d'obtenir des détails supplémentaires sur le cadre de modélisation dans le document [Informations complémentaires en ligne](#).

### Projection des déterminants sectoriels et régionaux de l'utilisation des plastiques

Le modèle d'équilibre général dynamique ENV-Linkages est utilisé pour décrire la dynamique complexe des activités économiques dans les différents secteurs et régions.

### Projection de l'utilisation des plastiques

Les catégories de polymères sont intégrées dans le modèle ENV-Linkages et reliées à leur utilisation par les activités économiques les plus pertinentes, ce qui fournit des projections de l'utilisation des plastiques.

### Projection de la production de déchets plastiques

Les déchets plastiques sont calculés dans ENV-Linkages à partir des projections de consommation des plastiques, de la durée de vie des produits et des tendances du commerce international. Les déchets plastiques sont ensuite distingués en fonction de leur devenir en fin de vie.

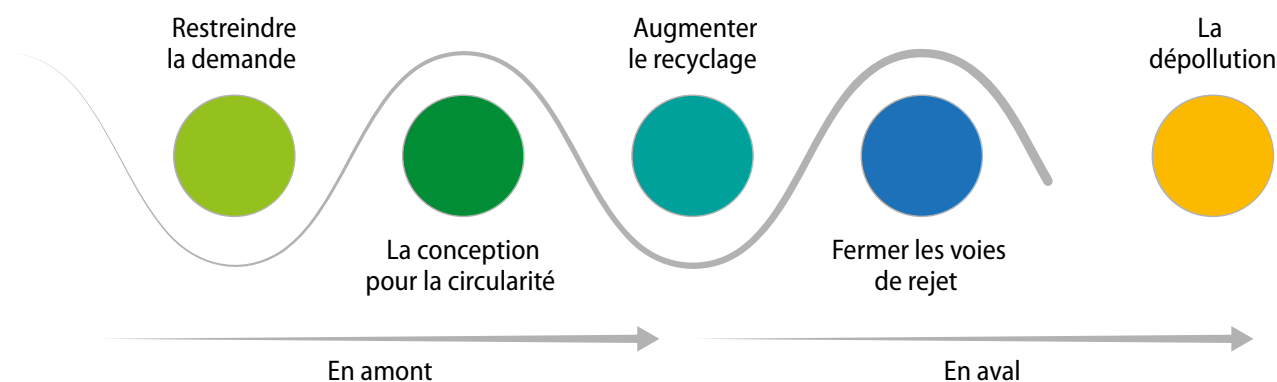
### Projection des incidences de l'utilisation des plastiques et des déchets plastiques pour l'environnement

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux plastiques et les rejets de macroplastiques dans l'environnement sont calculés à l'aide du modèle ENV-Linkages. Pour les rejets de plastiques dans les milieux aquatiques, on utilise les calculs de Lebreton (2023) sur ce thème.

## 2 Leviers et instruments d'action pour inverser ces tendances non soutenables

La conscience grandissante des effets néfastes associés au cycle de vie des plastiques a amené les décideurs et les pouvoirs publics à chercher des moyens d'action susceptibles d'enrayer les tendances actuelles non soutenables. À cet égard, il existe une large gamme de mesures à la disposition des décideurs pour atténuer ces répercussions néfastes, notamment les dépôts sauvages et le rejet de déchets plastiques dans l'environnement.

### LEVIERS POUR INFLUER SUR LA GESTION DES PLASTIQUES



Les interventions couvrent l'ensemble du cycle de vie des plastiques et peuvent être regroupées en quatre approches principales (OCDE, 2022<sup>[4]</sup>) :

#### EN AMONT

- 1. Restreindre la production et la demande (ci-après « restreindre la demande ») :** réduire la production et la demande à des niveaux soutenables, par exemple en évitant les plastiques non nécessaires et problématiques ou en encourageant l'allongement de la durée de vie des produits, la réutilisation et une réorientation de la demande vers les services. Le contrôle de la production de plastiques vierges, et en particulier de certains polymères, peut aussi contribuer efficacement à limiter l'utilisation de plastiques.
- 2. Encourager la conception pour la circularité :** rendre le processus de production des plastiques plus circulaire, par exemple en évitant les matériaux et les produits chimiques dangereux, en facilitant les pratiques de réutilisation ou en instaurant des normes de produit afin de favoriser la réparabilité et le remplacement des matières premières plastiques par d'autres matériaux.

#### EN AVAL

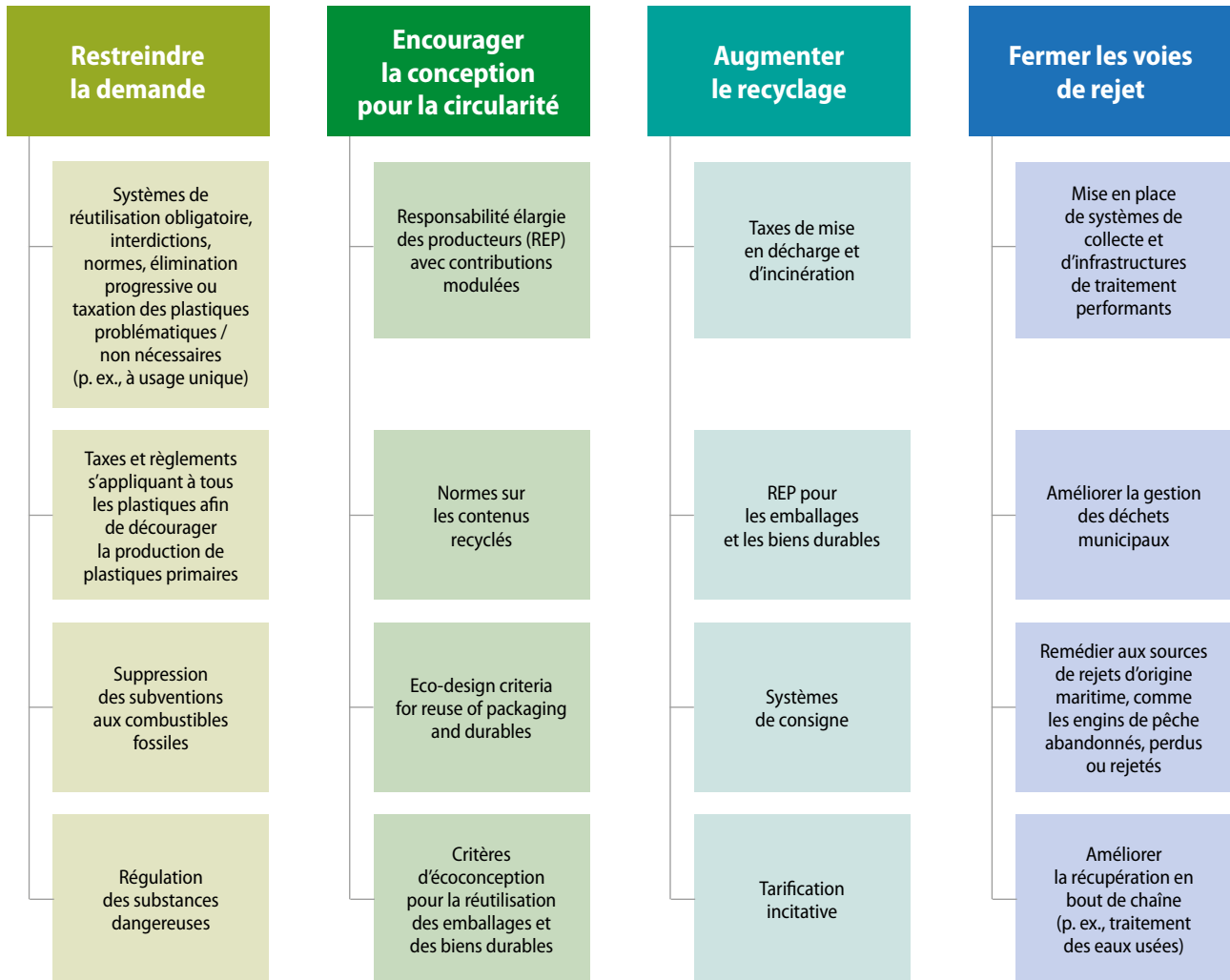
- 3. Augmenter le recyclage :** boucler la boucle des matières en améliorant la collecte, le tri et le recyclage différenciés des déchets plastiques.

- 4. Fermer les voies de rejet :** réduire les pertes dans l'environnement, notamment en mettant en place un système efficace de collecte et d'élimination des déchets.

En outre, un cinquième levier serait la **dépollution**, c'est-à-dire le retrait des plastiques de l'environnement, par exemple en nettoyant les plages ou en installant des barrages flottants dans les fleuves pour récupérer les plastiques. Cette approche devra être évaluée ultérieurement.

Afin d'atténuer les répercussions négatives sur l'environnement et la santé humaine, les pays ont à leur disposition un vaste éventail d'outils pour cibler différents stades du cycle de vie des plastiques. Le graphique 3 présente une sélection des instruments d'action pertinents. Ces instruments visent des objectifs différents : certains sont propres aux plastiques (p. ex., interdictions et taxes applicables aux plastiques à usage unique), tandis que d'autres couvrent un plus large éventail de types de

**Graphique 3 : Il existe divers instruments d'action pour faciliter la transition vers une consommation plus durable des plastiques**



**Note :** Une sélection de ces instruments a été utilisée pour élaborer les scénarios présentés dans les sections suivantes.

**Source :** Adapté de la feuille de route présentée dans (OCDE, 2022<sup>[47]</sup>).

déchets ou de matériaux (p. ex., taxes de mise en décharge qui dissuadent les gens d'éliminer les déchets solides et encouragent le recyclage plus généralement). Il est également possible de tirer parti des politiques sectorielles, comme celles liées à la gestion des substances chimiques ou des déchets, ainsi que les dispositifs qui visent à lutter contre des externalités précises, comme les taxes carbone. Aucun instrument d'action n'est efficace s'il est utilisé seul : ils doivent faire partie d'une vaste panoplie de mesures combinant des outils qui se complètent et se renforcent les uns les autres. Les instruments réglementaires et économiques sont couplés à des mesures habilitantes, dont des investissements dans la recherche-développement, l'information, l'éducation, l'encouragement et les alliances avec les parties prenantes, dans le cadre d'une approche exhaustive.

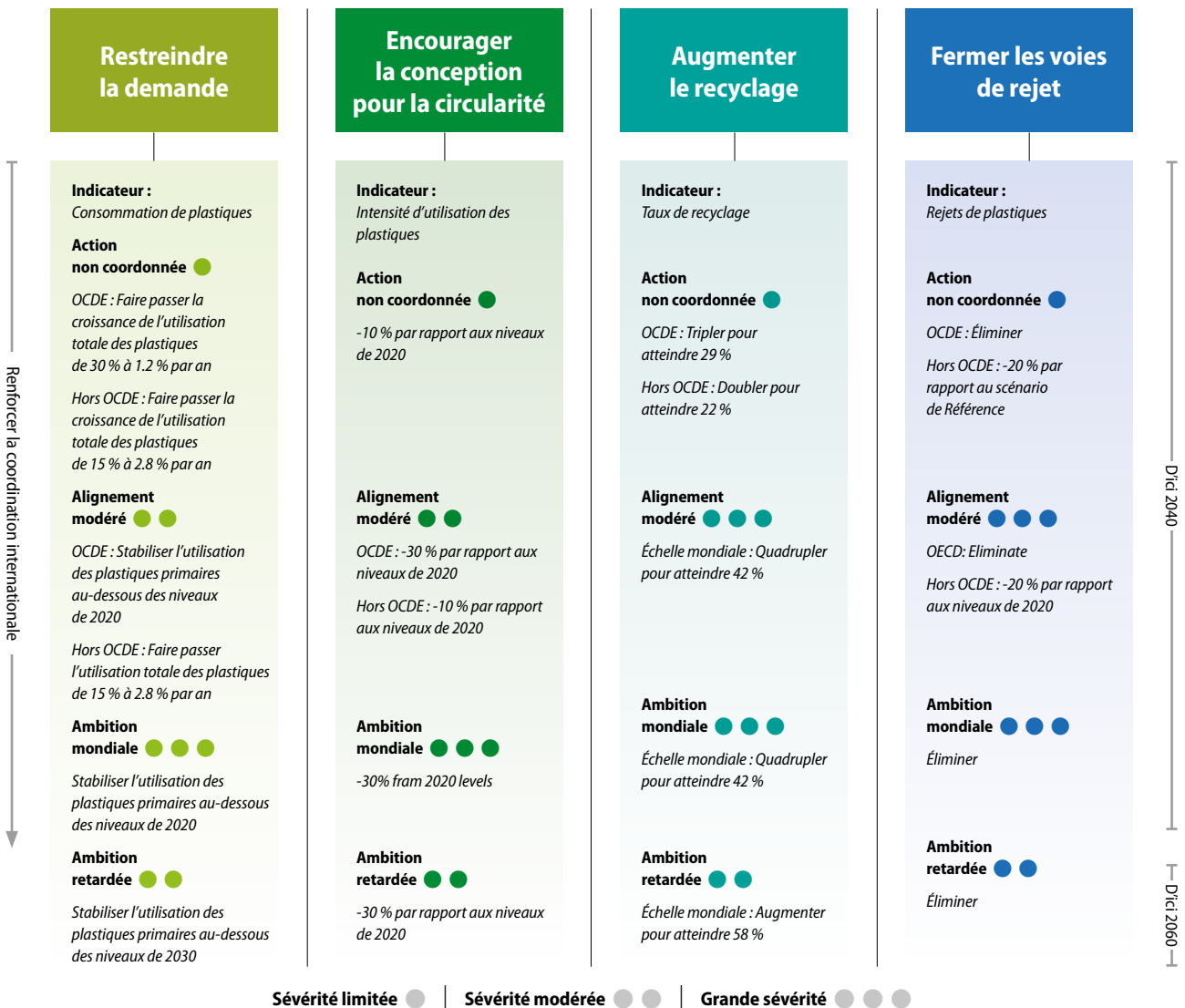
Les pays devront élargir et renforcer les programmes d'action et sélectionner les instruments les plus adaptés à leur situation particulière dans les quatre leviers d'action de l'arsenal de mesures. Certains pays donneront peut-être la priorité à la mise en place de systèmes efficaces de collecte et de traitement des déchets, cette étape étant fondamentale pour parvenir à une gestion sûre et efficace des déchets plastiques. Parallèlement, les pays disposant de systèmes de gestion des déchets bien établis s'attacheront peut-être en priorité à internaliser plus efficacement les externalités négatives, et accroîtront l'utilisation d'instruments d'action perfectionnés comme la tarification incitative ou les dispositifs de responsabilité élargie des producteurs avec contributions modulées. Globalement, il n'existe pas de modèle préétabli qui s'applique à l'ensemble des pays : il faudra créer une multitude d'approches personnalisées.

# 3 Les scénarios définissent plusieurs voies possibles pour éliminer la pollution plastique

Dans l'analyse présentée dans ce rapport, on examine plusieurs scénarios possibles directement liés aux enjeux et aux positions qui ont émergé dans le contexte des négociations actuellement menées pour créer un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Les quatre scénarios modélisés dans cette analyse sont **Action non coordonnée**, **Alignement modéré**, **Ambition mondiale** et **Ambition retardée**. Le niveau d'ambition, de coordination internationale et de sévérité de l'assortiment de mesures nationales qui leur est associé varie, comme le résume le graphique 4.

Bien que le degré de rigueur des mesures soit variable, tous les scénarios combinent dix instruments (graphique 5) issus des quatre principaux leviers d'action décrits dans la section précédente. La section suivante fournit une description plus détaillée de chacun de ces scénarios.

Graphique 4 : Vue d'ensemble de la sévérité des mesures dans les scénarios modélisés



Note : L'intensité d'utilisation des plastiques (tonnes/millions de dollars) fait référence à l'intensité d'utilisation des plastiques par rapport au PIB. Cet indicateur normalisé permet de comparer l'utilisation des plastiques entre les pays et les régions et dans le temps.

Graphique 5 : Instruments d'action modélisés dans les scénarios



**Note :** Le choix des instruments d'action modélisés dans les scénarios n'a pas de caractère prescriptif. Il indique plutôt un ensemble d'instruments efficaces qui pourrait être mis en œuvre.

### ACTION NON COORDONNÉE

Le scénario *Action non coordonnée* modélise un paysage hétérogène où la rigueur des mesures varie à l'échelle mondiale et où les pays renforcent indépendamment leurs interventions par rapport aux niveaux actuels, en l'absence d'objectifs contraignants et d'approches arrêtés à l'échelle internationale. Avec la prise de conscience mondiale des effets préjudiciables de la pollution plastique, les pays durcissent leurs initiatives de leur propre chef, même en l'absence d'objectifs convenus à l'échelle internationale. En même temps, les pays composent avec des combinaisons uniques de circonstances, d'enjeux et de ressources disponibles pour résoudre ce problème et sont susceptibles de définir des priorités différentes. Il est probable qu'en

l'absence de coordination étroite à l'échelle internationale, il s'avère complexe de mettre en œuvre de plusieurs mesures, comme l'élaboration de règles et de critères d'écoconception harmonisés, l'élimination progressive des plastiques non nécessaires et problématiques et des substances chimiques, ou l'extension des systèmes de réutilisation. En outre, la contribution potentielle de la coopération internationale et du soutien financier resterait plus limitée avec un faible niveau de coordination.

Globalement, ce scénario suppose la prise de mesures supplémentaires en amont et en aval dans tous les pays, mais avec un niveau d'exigence faible.

Le scénario **Ambition mondiale** combine des mesures ambitieuses, coordonnées à l'échelle mondiale et strictes mises en place en amont et en aval du cycle de vie des plastiques pour parvenir à une quasi-élimination des rejets de plastiques.



### ALIGNEMENT MODÉRÉ

Dans le paysage international complexe, les pays ont des points de vue divergents sur les composantes possibles d'un instrument mondial sur la pollution plastique, notamment concernant sa portée et les mesures envisagées pour le mettre en œuvre. Certains pays réclament des approches exhaustives qui ciblent toutes les étapes du cycle de vie, tandis que d'autres donnent la priorité à des interventions en aval (c.-à-d. améliorer la collecte, le tri, le recyclage et la gestion des déchets municipaux) et optent pour les interventions en amont moins ambitieuses (c.-à-d. restreindre la production et la demande, encourager la conception pour la circularité).

Tenant compte de ces différences dans les approches, le scénario *Alignement modéré* modélise une situation où les pays conviennent de l'urgence d'agir pour mettre fin à la pollution plastique, mais ne sont pas d'accord sur les interventions auxquelles donner la priorité tout au long du cycle de vie des plastiques. Dans ce scénario, les pays de l'OCDE<sup>2</sup> adoptent des approches exhaustives fondées sur le cycle de vie, avec l'objectif de mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040, conformément au scénario *Ambition mondiale* (voir ci-dessous). La majorité des pays non membres de l'OCDE donnent la priorité à des interventions en aval pour améliorer la gestion des déchets. Ils mettent en place des politiques modérément ambitieuses (c.-à-d. alignées sur le scénario *Action non coordonnée*), mais avec des interventions supplémentaires pour améliorer la collecte et la gestion des déchets.

Ainsi, au niveau mondial, on observe un renforcement modeste de la rigueur des mesures prises en amont par rapport au scénario *Action non coordonnée* et un renforcement plus marqué de la rigueur des mesures prises en aval.

### AMBITION MONDIALE

Le scénario *Ambition mondiale* modélise une combinaison d'interventions à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques, alignées sur l'objectif commun de mettre fin aux rejets de macro(plastiques) d'ici 2040. Il suppose une approche exhaustive où toutes les régions du monde renforcent de

manière ambitieuse leurs mesures à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques pour i) réduire la production et la demande jusqu'à des niveaux soutenables, ii) encourager la conception pour la circularité, iii) augmenter le recyclage et mettre en œuvre des systèmes de responsabilité élargie des producteurs (REP), et iv) fermer les voies de rejet, notamment pour améliorer la collecte et la gestion des déchets et la gestion des dépôts sauvages municipaux.

Le scénario *Ambition mondiale* combine des mesures ambitieuses, coordonnées à l'échelle mondiale et strictes mises en place en amont et en aval du cycle de vie des plastiques pour parvenir à une quasi-élimination des rejets de plastiques.

### AMBITION RETARDÉE

Enfin, une variante du scénario *Ambition mondiale* est le scénario *Ambition retardée*. Il modélise la mise en œuvre du train de mesures du scénario *Ambition mondiale* sur une plus longue période, pour atteindre l'objectif d'élimination des rejets à l'horizon 2060.

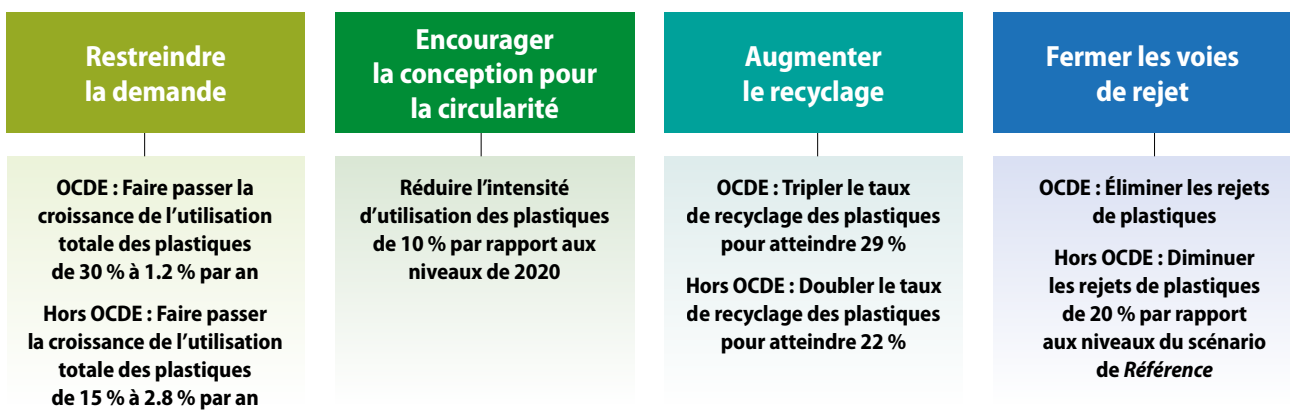
#### COMMENT PEUT-ON COMPARER CETTE ANALYSE AUX PERSPECTIVES MONDIALES DES PLASTIQUES DE L'OCDE ?

Les scénarios *Action non coordonnée* et *Ambition retardée* ont été examinés dans le rapport *Perspectives mondiales des plastiques* (OCDE, 2022<sup>[4]</sup>), où le scénario *Ambition retardée* était appelé « *Ambition mondiale* ». Les calculs de ces deux scénarios ont été refaits en utilisant les projections économiques du scénario de *Référence* les plus récentes (OCDE, 2021<sup>[9]</sup>) et le scénario *Action non coordonnée* est conforme aux objectifs à l'horizon 2040 du rapport actuel (alors qu'il était aligné sur ceux à l'horizon 2060 dans les *Perspectives mondiales des plastiques*). Les chiffres présentés dans ce rapport ont donc été mis à jour depuis ceux présentés dans les *Perspectives mondiales des plastiques*. Toutes les projections affichent des écarts de chiffres mineurs par rapport aux scénarios des *Perspectives mondiales des plastiques*, les tendances économiques sous-jacentes du scénario de *Référence* étant différentes. Cependant, les tendances des flux de plastiques restent très similaires (voir la section Informations complémentaires pour plus de détails).

2. Pays de l'OCDE et de l'Union européenne hors OCDE, regroupés.

# 4 Une intervention non coordonnée ne permettra pas d'éliminer les rejets de plastiques

Le scénario **Action non coordonnée** modélise un paysage hétérogène de mesures d'une sévérité variable à l'échelle mondiale où les pays ne s'entendent pas sur des objectifs internationaux juridiquement contraignants, mais renforcent la rigueur des mesures tout au long du cycle de vie des produits indépendamment et volontairement, guidés par des objectifs nationaux (ou régionaux). Si le choix des instruments d'action et de leur rigueur est arbitraire dans une certaine mesure, le scénario est une représentation du renforcement des mesures nationales jugé faisable en l'absence de coordination et de coopération fortes au niveau international.



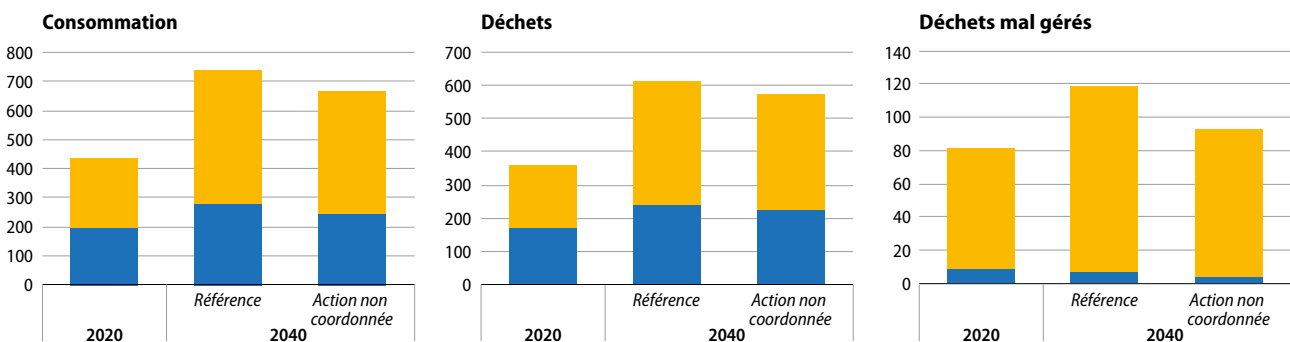
**Dans ce scénario, les pays du monde entier transposent les mesures à plus grande échelle indépendamment et progressivement. Avec une coordination internationale limitée, ce scénario ne sera pas suffisant pour mettre fin à la pollution plastique.**

Une augmentation graduelle et soutenue de la sévérité des mesures nationales pourrait faire ralentir les flux de plastiques par rapport au scénario de *Référence*, mais les améliorations modélisées dans le scénario *Action non coordonnée* restent insuffisantes pour inverser les tendances actuelles (graphique 6). Le scénario *Action non coordonnée* prévoit une réduction modeste (7 %) de la production de déchets plastiques par rapport au scénario de *Référence*

en 2040 (pour s'établir à 573 Mt), notamment grâce à la mise en œuvre de mesures qui restreignent la demande et améliorent la conception pour la circularité. Les pays devraient déployer des efforts importants pour accroître le recyclage dans le monde entier, ce qui entraînerait un basculement important des solutions d'élimination peu vertueuses vers le recyclage. Les efforts attendus des pays non membres de l'OCDE en matière d'amélioration de

**Graphique 6 : Il est peu probable que le scénario Action non coordonnée empêche les flux de plastiques d'augmenter au fil du temps**

Volumes des flux de plastiques en 2020 et 2040, Mt



Note : Les échelles sont différentes dans les trois diagrammes. Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

■ OCDE ■ Hors-OCDE

la collecte, du tri et du traitement des déchets devraient expliquer en grande partie la diminution des déchets mal gérés et des rejets de plastiques. Le durcissement des mesures prises en aval dans les pays membres et non membres de l'OCDE pourrait éviter la production de 230 Mt de déchets mal gérés supplémentaires entre 2020 et 2040 par rapport au scénario de *Référence*.

Néanmoins, la coordination internationale limitée pourrait compromettre la capacité d'un ensemble d'interventions à provoquer les changements structurels requis pour infléchir notablement les flux de plastiques. En amont du cycle de vie des produits, un niveau de coordination limité pourrait restreindre le potentiel d'interventions telles que l'instauration de critères d'écoconception harmonisés. Par conséquent, malgré un découplage progressif de l'utilisation des plastiques de la croissance économique, l'utilisation des plastiques et la production de déchets pourraient augmenter d'ici à 2040 (de 53 % et 59 % respectivement par rapport aux niveaux de 2020).

Si le recyclage devrait s'améliorer parallèlement au rehaussement de l'ambition des mesures nationales, cette évolution ne suffira probablement pas à compenser la croissance de la production de plastiques primaires et à produire des avantages environnementaux substantiels. Sous l'effet de la mise en œuvre de mesures qui stimulent à la fois l'offre et la demande de plastiques recyclés (p. ex., exigences d'incorporation de matières recyclées, objectifs de recyclage, dispositifs de REP), les volumes recyclés devraient augmenter par rapport au scénario de *Référence*. C'est notamment dans les pays non membres de l'OCDE que la part de déchets recyclés sous forme de nouveaux plastiques est multipliée par plus de deux, passant de 10 % en 2020 à 22 % en 2040. Comme le montre le graphique 7, le volume mondial de plastiques secondaires fera plus que tripler au cours de la période 2020-2040, passant de 25 Mt à 89 Mt. Toutefois, en l'absence de réduction plus importante de l'utilisation des plastiques, la hausse des quantités recyclées ne compensera pas la hausse de la production de plastiques primaires. Dans le scénario *Action non coordonnée*, l'utilisation des plastiques primaires croît pour atteindre 579 Mt en 2040, contre 409 Mt en 2020. Les avantages environnementaux attendus, comme la réduction de la dépendance à l'égard des matières premières d'origine fossile et la diminution des émissions de GES liées à la production des plastiques, resteraient donc limités.

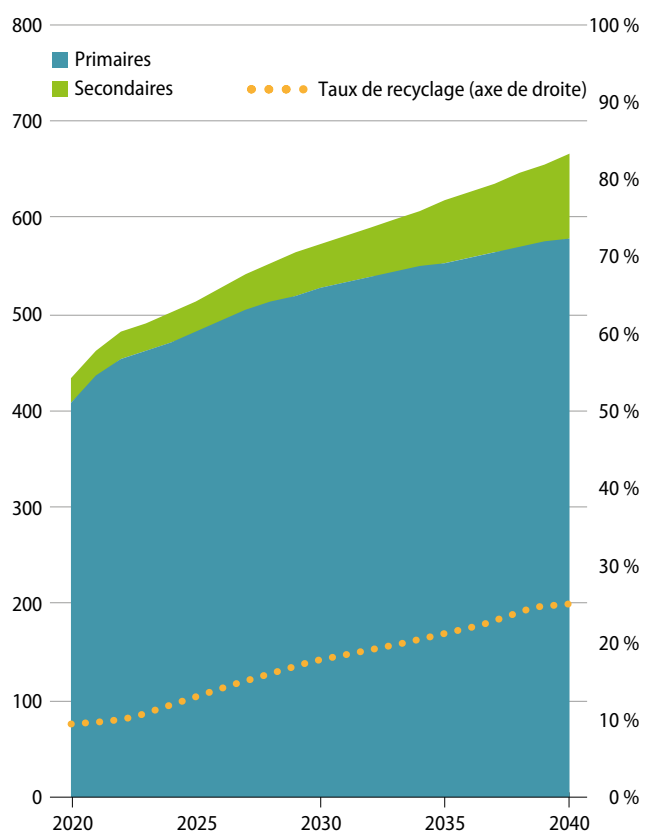
En aval du cycle de vie des plastiques, la coordination internationale restreinte pourrait limiter la coopération et le soutien à l'échelle mondiale. Cette faible coordination pourrait notamment freiner le renforcement des capacités requis dans un certain nombre de pays en développement pour mettre en place des systèmes de gestion des déchets

performants, en particulier pour adopter les cadres d'action et réglementaires nécessaires, établir des mécanismes de gouvernance solides et garantir un financement stable qui couvre les coûts opérationnels de la collecte et du tri des déchets. Ainsi, dans le scénario *Action non coordonnée*, les taux de déchets mal gérés et de rejet restent importants à l'horizon 2040. Ce scénario entraînerait le rejet de 131 Mt supplémentaires de plastiques dans les cours d'eau et les océans au cours de la période 2020-2040, soit 18 Mt de moins que les rejets cumulés du scénario de *Référence*.

De manière générale, les stratégies qui s'appuient sur une transposition à plus grande échelle des mesures nationales, sans objectif contraignant arrêté à l'échelle internationale ni stratégie coordonnée, offrent des possibilités limitées d'inverser les tendances actuelles et de mettre les pays sur la voie de l'élimination de la pollution plastique. Soulignons que la communauté internationale resterait éloignée de son objectif d'éliminer la pollution plastique dans un avenir proche.

#### Graphique 7: Le scénario *Action non coordonnée* améliorerait considérablement les taux de recyclage, mais la demande de plastiques continuerait de progresser

Utilisation mondiale des plastiques (primaires et secondaires, à gauche) et taux de recyclage moyen (à droite)  
*Action non coordonnée*, Mt



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.





## 5 Se focaliser de manière disproportionnée sur des mesures de gestion des déchets par rapport aux interventions en amont sera insuffisant

Dans le scénario **Alignement modéré**, les pays conviennent de l'urgence d'interventions coordonnées pour mettre fin à la pollution plastique, mais ne parviennent pas à s'accorder sur le choix des mesures nécessaires. Les pays qui se sont engagés à mettre en œuvre une approche couvrant l'ensemble du cycle de vie en vue de mettre fin aux rejets d'ici 2040<sup>3</sup> durcissent les mesures à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques, conformément au scénario **Ambition mondiale**. D'autres pays renforcent également leurs interventions au-delà du scénario **Action non coordonnée**, mais optent pour une combinaison de mesures axée sur l'amélioration de la collecte, du tri et du traitement des déchets.

Restreindre la demande	Encourager la conception pour la circularité	Augmenter le recyclage	Fermer les voies de rejet
<p><b>OCDE : Stabiliser l'utilisation des plastiques primaires au-dessous des niveaux de 2020</b></p> <p><b>Hors OCDE : Faire passer l'utilisation totale des plastiques de 15 % à 2.8 % par an</b></p>	<p><b>OCDE : Réduire l'intensité d'utilisation des plastiques de 30 % par rapport aux niveaux de 2020</b></p> <p><b>Hors OCDE : Réduire l'intensité d'utilisation des plastiques de 10 % par rapport aux niveaux de 2020</b></p>	<p><b>Quadrupler le taux de recyclage des plastiques pour atteindre 42 %</b></p>	<p><b>OCDE : Éliminer les rejets de plastiques</b></p> <p><b>Hors OCDE : Diminuer les rejets de plastiques de 20 % par rapport aux niveaux de 2020</b></p>

**Un alignement international modéré des approches, où certains pays sont en faveur d'un arsenal complet de mesures, tandis que d'autres donnent la priorité aux interventions en aval plutôt qu'à celles en amont, produirait de meilleurs résultats que le scénario Action non coordonnée. L'utilisation des plastiques primaires se stabiliserait aux niveaux de 2020 en 2040. Cependant, dans ce scénario, les rejets de plastiques se poursuivraient et doubleraient au cours des 20 années suivantes (12 Mt en 2040).**

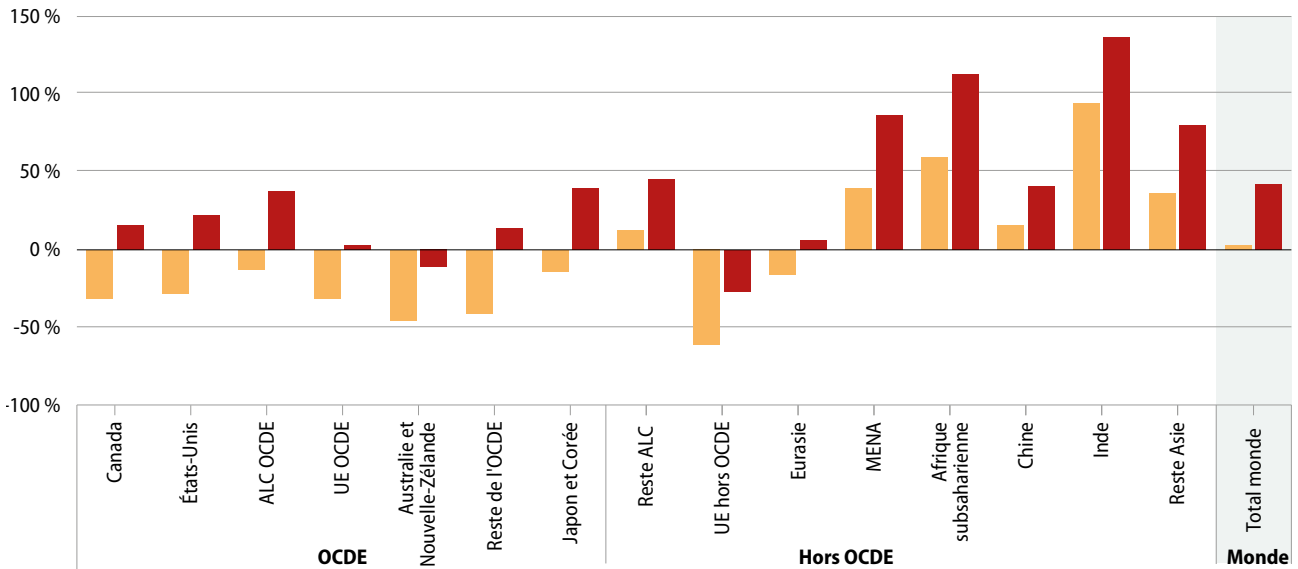
La mise en place de mesures fortes en amont et en aval dans les pays membres de l'OCDE (et les pays de l'UE non membres de l'OCDE) pour éliminer les rejets régionaux de plastiques et stabiliser l'utilisation des plastiques primaires au-dessous des niveaux de 2020 peut s'avérer bénéfique à l'échelle mondiale. Dans les pays non membres de l'OCDE, l'utilisation de plastiques continuerait à progresser,

bondissant à 413 Mt en 2040. Toutefois, une réduction notable de l'utilisation des plastiques primaires dans les pays membres de l'OCDE au-dessous des niveaux du scénario de *Référence* peut compenser la croissance dans les pays non membres de l'OCDE et permettre une quasi-stabilisation de l'utilisation mondiale des plastiques primaires (graphique 8).

3. Ce groupe de pays correspond approximativement aux pays membres de l'OCDE et aux pays de l'UE non membres de l'OCDE. Bien qu'un certain nombre de pays non membres de l'OCDE n'appartenant pas à l'UE se soit engagé à atteindre un objectif d'ici 2040 à titre de signataires de la Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique, le regroupement par régions du modèle ne permet pas de refléter cette réalité dans ce scénario.

**Graphique 8 : Même si elle est limitée dans certaines régions du monde, la coordination internationale au niveau des mesures en amont peut jouer un rôle primordial dans la stabilisation de l'utilisation des plastiques primaires lorsqu'elle est combinée à des mesures fortes en aval pour stimuler le recyclage**

Utilisation des plastiques primaires en 2040, en pourcentage de variation par rapport aux niveaux de 2020



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

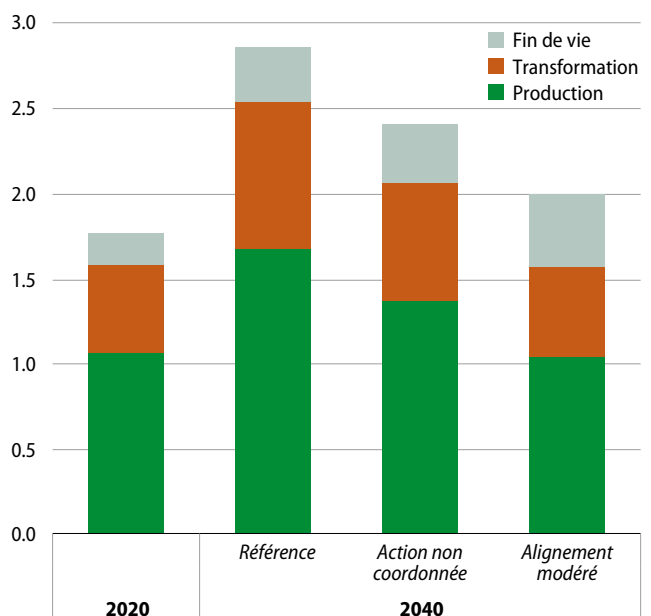
Une élimination mondiale des rejets de plastiques repose sur l'hypothèse que les pays souhaitent et puissent coordonner leurs efforts, par exemple en mettant en commun des technologies de pointe pour le recyclage, en s'entendant sur la suppression progressive des produits plastiques problématiques ou évitables, en harmonisant les critères et les lignes directrices pour renforcer la conception pour la circularité, en développant les marchés internationaux des rebuts plastiques et des plastiques secondaires, ainsi qu'en coordonnant la mise en œuvre de systèmes de réutilisation (par exemple au moyen de normes de conception et d'exigences de certification et d'étiquetage harmonisées). En supposant qu'une coordination internationale limitée des interventions en amont freine le potentiel d'au moins une partie de ces interventions, le scénario *Alignement modéré* prévoit que 163 Mt supplémentaires de déchets seront produits d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 2020, et qu'il resterait 48 Mt de déchets mal gérés en 2040. Par conséquent, les répercussions sur le cycle de vie sont amplifiées. Il y aurait encore environ 12 Mt de rejets en 2040, la quasi-élimination de ceux-ci n'étant prévue qu'à l'horizon 2060. À titre comparatif, la mise en œuvre de mesures ambitieuses tout au long du cycle de vie dans les pays de l'OCDE conduit à une stabilisation de la demande de plastiques et de la production de déchets dans ces régions, ainsi qu'à la réduction subséquente des effets sur l'environnement.

Enfin, les émissions de gaz à effet de serre liées aux plastiques sont plus faibles dans le scénario *Alignement*

*modéré* que dans les scénarios de *Référence* et *Action non coordonnée*, mais restent nettement supérieures à celles de 2020. On observe en particulier une augmentation des émissions associées à la gestion des déchets en fin de vie au-delà des niveaux de 2020 (graphique 9).

**Graphique 9 : Les émissions de GES liées aux plastiques dépendent de la sévérité des mesures prises en amont et en aval**

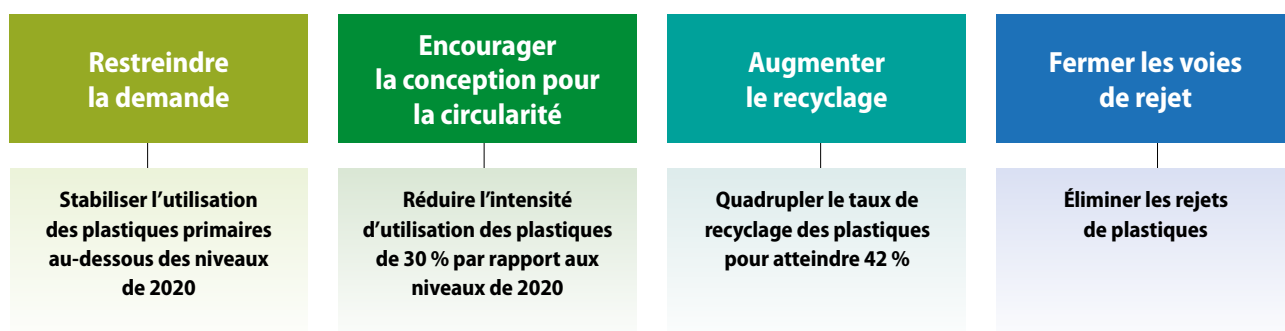
Émissions de GES liées aux plastiques en Gt éq. CO<sub>2</sub>



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

# 6 Des mesures ambitieuses et coordonnées à l'échelle mondiale peuvent définir une voie à suivre viable pour éliminer les rejets de plastiques à l'horizon 2040

Le scénario **Ambition mondiale** peut servir de guide stratégique pour définir la voie à suivre pour éliminer la pollution plastique d'ici le milieu du siècle. Cette approche exhaustive et coordonnée prévoit un renforcement des mesures tout du long du cycle de vie des plastiques à l'échelle mondiale, conformément à l'objectif commun de mettre fin aux rejets de (macro)plastiques d'ici 2040.



**L'arsenal complet de mesures ambitieuses mis en œuvre dans le scénario *Ambition mondiale* pourrait empêcher la production de 115 Mt (plus de 95 %) de déchets mal gérés en 2040 par rapport au scénario de *Référence*. Ce scénario permettrait une réduction presque immédiate des rejets de plastiques et leur quasi-élimination d'ici 2040.**

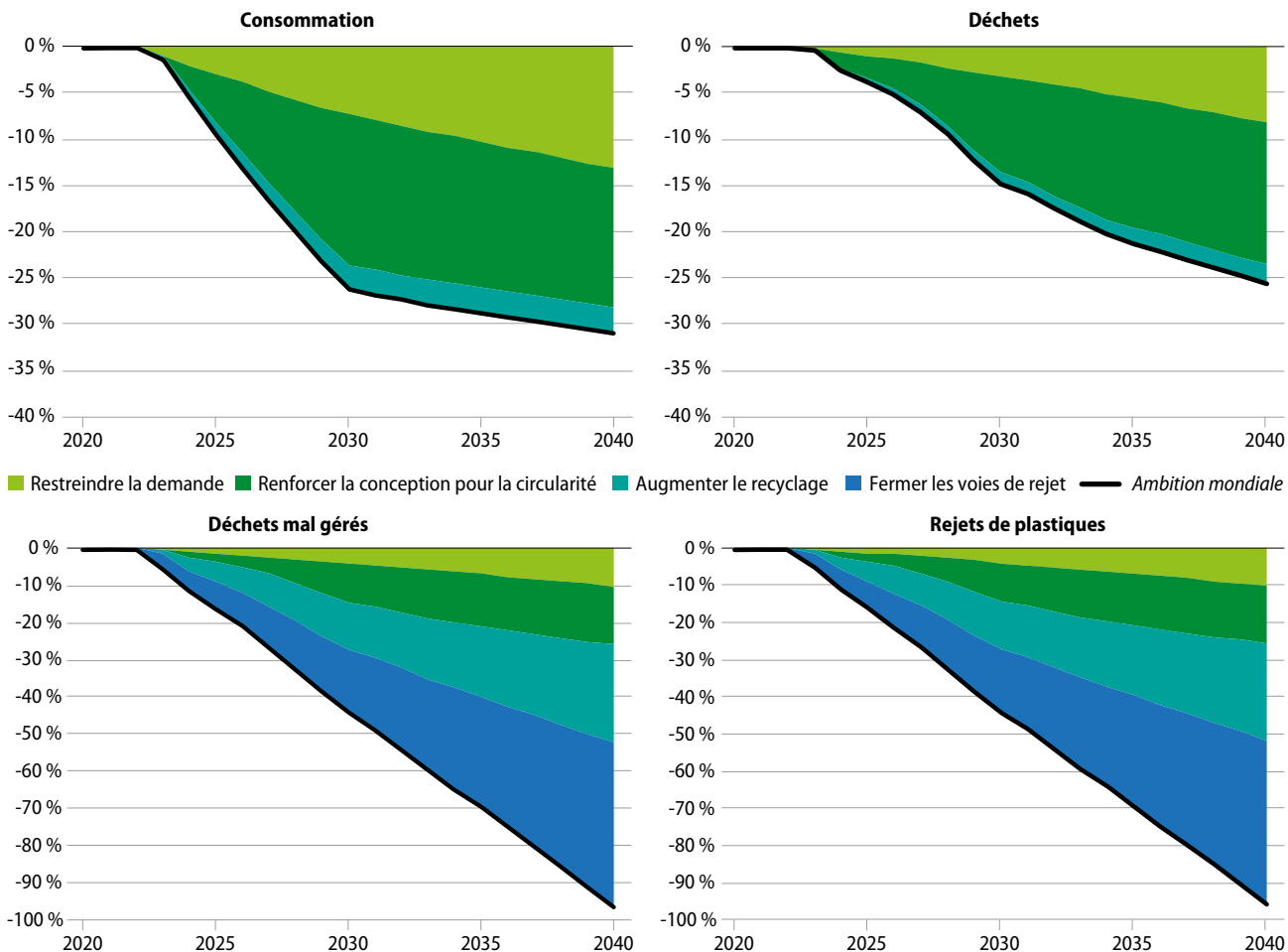
Un renforcement ambitieux des interventions en aval du cycle de vie des plastiques, notamment pour parvenir à une collecte et une élimination adéquates des déchets dans tous les pays est nécessaire et sera essentiel pour permettre à l'ensemble des pays de disposer de systèmes de gestion des déchets appropriés d'ici 2040 et de mettre fin aux rejets de plastiques. Si la plupart des pays développés ont déjà mis en place une collecte et un traitement généralisés des déchets municipaux, ce n'est pas le cas dans une grande partie des pays en développement. Un développement urgent des systèmes de collecte des déchets est un préalable indispensable pour réduire les déchets mal gérés, étant donné que les déchets non collectés deviennent majoritairement des déchets mal gérés et finissent dans des milieux naturels ou sont brûlés de manière informelle, ce qui a de lourdes conséquences sur la santé humaine et les écosystèmes naturels. En parallèle, les pays membres et non membres de l'OCDE doivent développer les infrastructures de traitement des déchets dans le monde entier pour appuyer le recyclage. Le scénario *Ambition mondiale* permettrait d'éliminer presque totalement les déchets mal gérés et les rejets de plastiques d'ici à 2040 (voir le graphique 10). Dans les pays disposant d'un système perfectionné de gestion des déchets, les rejets de plastiques diminuent déjà régulièrement dans le scénario de *Référence*, mais dans d'autres régions, la panoplie de mesures du scénario *Ambition mondiale* l'emporte sur la hausse importante de la quantité de plastiques rejetée dans l'environnement chaque année prévue dans le scénario de

*Référence* (graphique 12). Le scénario *Ambition mondiale* aboutit à des réductions notables des déchets mal gérés par rapport aux scénarios *Action non coordonnée* et *Alignement modéré*.

Les interventions qui restreignent la production et la demande et encouragent l'écoconception sont également essentielles, notamment pour réduire le volume de déchets plastiques à collecter et à traiter, ainsi que pour atténuer les effets néfastes sur l'environnement et la santé tout au long du cycle de vie. Les mesures du scénario *Ambition mondiale* réduiraient l'utilisation des plastiques d'un tiers (pour les emballages comme pour les applications autres) par rapport au scénario de *Référence*. La croissance de l'utilisation des plastiques étant maîtrisée, les déchets qui en découlent diminuent d'un quart par rapport aux niveaux du scénario de *Référence*. Le fait d'éviter la production d'environ 158 Mt de déchets d'ici 2040 (par rapport aux niveaux du scénario de *Référence*) aiderait à décharger les systèmes de gestion des déchets du monde entier. Soulignons que la production de déchets prévue dans les pays non membres de l'OCDE changerait : au lieu de doubler entre 2020 et 2040 comme dans le scénario de *Référence*, elle augmenterait de 40 % au cours de la même période dans ce scénario. Si la production de déchets plastiques continuerait de croître dans le scénario *Alignement modéré* sans prise de mesure stricte en amont à l'échelle mondiale, en comparaison, le scénario *Ambition mondiale* permettrait de réduire de 68 Mt supplémentaires la production de déchets à l'horizon 2040.

### Graphique 10 : Des approches exhaustives couvrant le cycle de vie peuvent réduire l'utilisation de plastiques primaires et éliminer presque totalement les déchets plastiques mal gérés et les rejets de plastiques d'ici 2040

Contribution de chaque volet de mesures à la réduction des flux de plastiques, pourcentage de variation par rapport au scénario de *Référence*, scénario *Ambition mondiale*



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

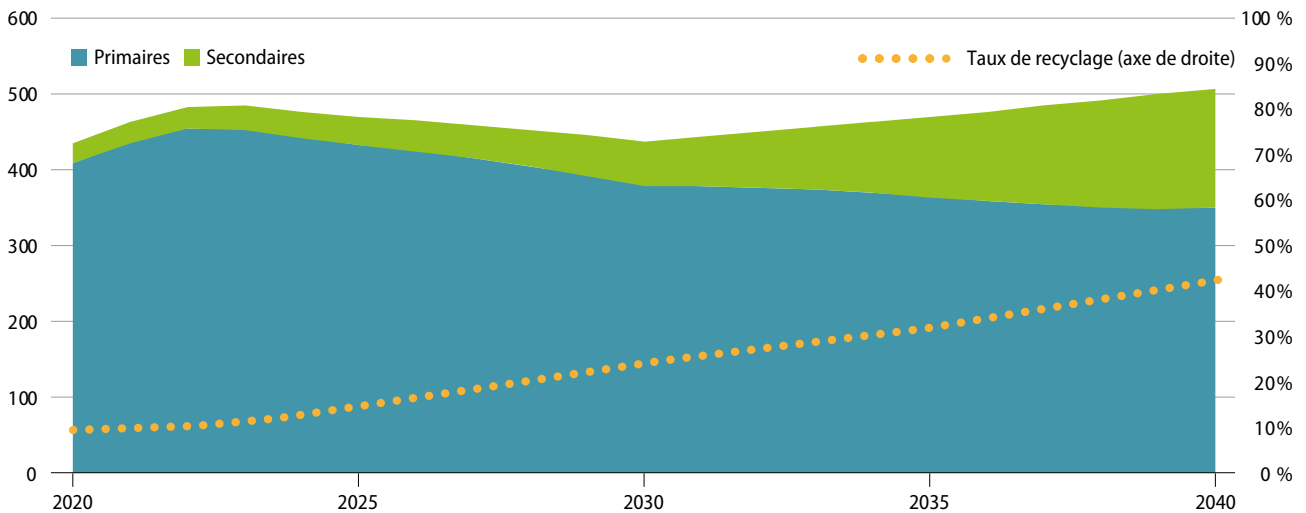
Les mesures qui réduisent la demande et encouragent la conception pour la circularité contribuent à hauteur de 27 % à la réduction globale des déchets mal gérés réalisée en 2040 par rapport aux niveaux du scénario de *Référence*. Il est à noter que la prolongation combinée de la durée de vie des biens durables, facilitée par l'amélioration de la conception et par le soutien à la réutilisation et à la réparation, fait diminuer la demande de plastiques. Plus précisément, ces réductions sont concrétisées en combinant deux séries de mesures :

1. Des mesures qui limitent la production et l'utilisation des plastiques feraient diminuer la production de plastiques primaires de 95 Mt (14 %) par rapport aux niveaux du scénario de *Référence* en 2040 (graphique 11). Ce volet de mesures aiderait à réduire la forte hausse de la demande de plastiques d'emballage à usage unique ou de courte durée de vie autres qui est prévue d'ici 2040 en l'absence de mesures supplémentaires, ce qui contribuerait considérablement à la production de déchets.

2. Il est indispensable de développer fortement la conception pour la circularité afin que des solutions circulaires puissent être adoptées tout au long du cycle de vie des produits, comme la réutilisation en toute sécurité (dont la réparation, le rechargement, la remise à neuf, etc.) et le recyclage. En allongeant la durée de vie utile des produits, une meilleure conception peut faire baisser la demande de plastiques. Des interdictions ou des taxes ciblées peuvent faciliter la transition des plastiques problématiques ou à courte durée de vie évitables à des matériaux de substitution qui sont plus sûrs et ont une empreinte écologique plus faible. En outre, les critères de conception permettent le remplacement par d'autres matériaux, lorsque ce changement peut être bénéfique pour l'environnement ou la santé humaine. En associant ces mesures à des interventions visant à restreindre la demande, l'utilisation de plastiques d'emballage à courte durée de vie diminuerait de 50 Mt (21 %) en 2040, s'établissant

### Graphique 11 : Le scénario *Ambition mondiale* réduit la production de plastiques primaires

Utilisation mondiale des plastiques (primaires et secondaires, à gauche) et taux de recyclage moyen (à droite) *Action non coordonnée*, Mt



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

en deçà des niveaux du scénario de *Référence*, ce qui compenserait plus de la moitié de la hausse prévue dans le scénario de *Référence* entre 2020 et 2040.

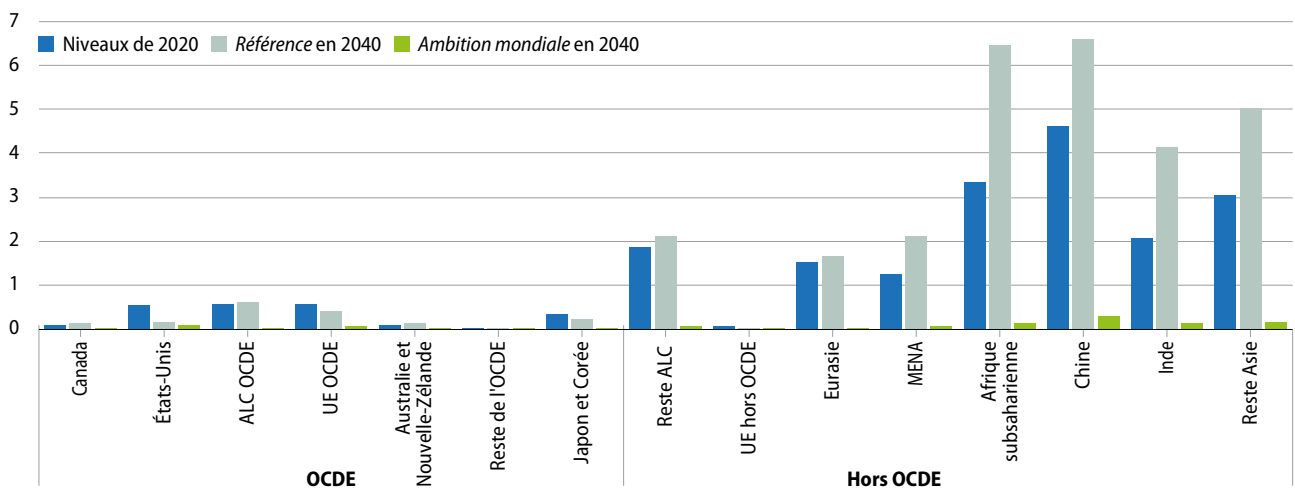
Ensemble, ces différents volets de mesures facilitent la transition vers une utilisation plus circulaire des plastiques : la production de plastiques secondaires en amont progresse parallèlement à la hausse de la quantité de rebuts plastiques disponible découlant des efforts de recyclage en aval.

Si la combinaison des mesures visant à restreindre la demande et à encourager l'écoconception et la réutilisation contribuerait à la réduction d'un tiers de la demande globale de plastiques, les mesures destinées à accroître le recyclage et l'utilisation de matériaux plastiques recyclés (plastiques

secondaires) sont indispensables pour accélérer la transition des plastiques primaires aux plastiques secondaires dans les processus de production. Malgré l'efficacité de l'arsenal de mesures visant à limiter la production de plastiques, les volumes de déchets plastiques créés sont suffisamment élevés pour faciliter l'utilisation des rebuts plastiques dans la production de plastiques secondaires, à condition que les marchés internationaux des rebuts plastiques puissent se développer et que les pertes de recyclage soient réduites. Par conséquent, si la production annuelle de plastiques devrait augmenter modestement par rapport aux niveaux de 2020 (de 435 Mt à 508 Mt), la panoplie de mesures garantit que les plastiques secondaires permettent de répondre à la demande supplémentaire. De ce fait, la demande de plastiques primaires serait plus faible qu'en 2020.

### Graphique 12 : Le scénario *Ambition mondiale* aboutit à une quasi-élimination des rejets de plastiques dans toutes les régions

Rejets de plastiques dans l'environnement en 2020 et en 2040 en millions de tonnes, scénarios de *Référence* et *Ambition mondiale*



Note : ALC = Amérique latine et Caraïbes, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

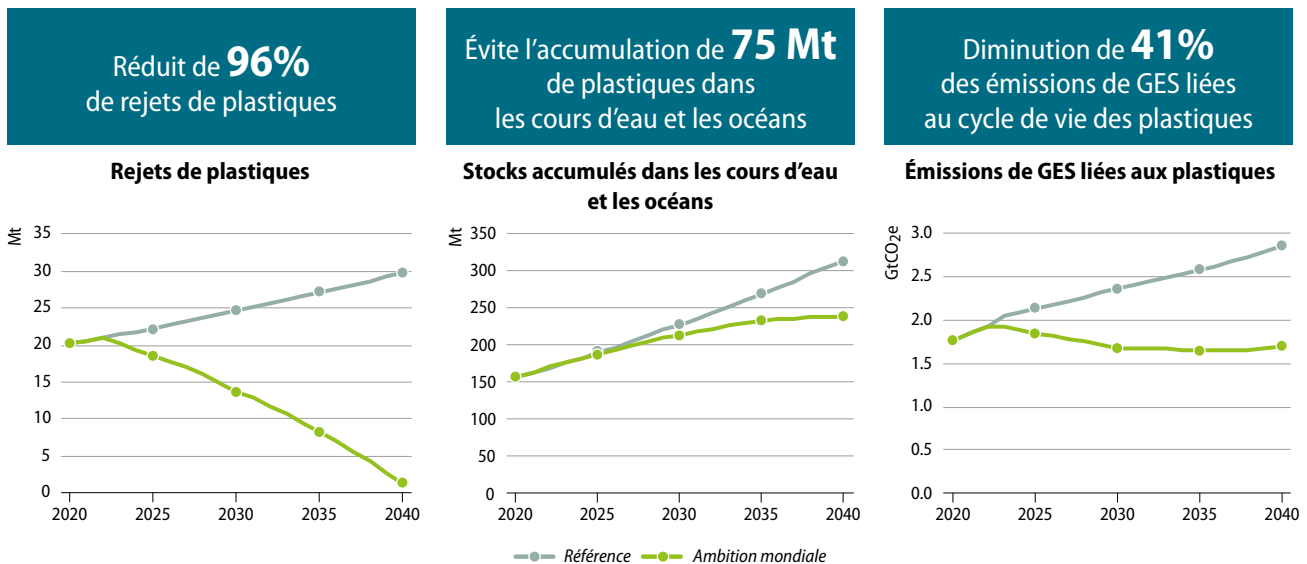


Une réduction des émissions de GES liées au cycle de vie des plastiques est essentielle pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux.

# 7 Le scénario *Ambition mondiale* réduirait considérablement les pressions environnementales à l'horizon 2040

Le scénario *Ambition mondiale* illustre une voie à suivre viable afin d'obtenir d'importants effets positifs à l'échelle mondiale pour les générations présentes et futures.

Par rapport au scénario de *Référence*, en 2040, le scénario *Ambition mondiale* :



La panoplie complète de mesures en amont et en aval envisagée dans le scénario *Ambition mondiale* promet d'avoir d'importantes retombées positives sur les écosystèmes et la santé humaine à l'échelle mondiale. Les plastiques présents dans l'environnement peuvent contenir des substances dangereuses pour les espèces sauvages et les humains. Les plastiques présents dans l'environnement,

dont les microplastiques, peuvent perturber les écosystèmes aquatiques, être des vecteurs d'espèces envahissantes, et nuire aux pêches et au tourisme. Les mesures de prévention des déchets combinées à l'amélioration de la collecte et de la gestion des déchets entraînent presque immédiatement une réduction des rejets de plastiques dans l'environnement et leur quasi-élimination à l'horizon 2040.

La pollution plastique représente un défi multidimensionnel associé à un vaste éventail d'effets nocifs qui ne se limitent pas à la présence visible de plastiques dans l'environnement. Soulignons que le cycle de vie des produits est étroitement lié au changement climatique, du fait que la plupart des plastiques sont d'origine fossile et que les plastiques primaires d'origine fossile sont prédominants dans la production et l'utilisation actuelles. Comme l'explique (OECD, 2022<sup>[31]</sup>), une réduction des émissions de GES liées au cycle de vie des plastiques est indispensable pour concrétiser les scénarios climatiques ambitieux, dont les scénarios de neutralité en GES. La mise en œuvre du scénario *Ambition mondiale* pourrait entraîner une réduction de 41 % des émissions de GES liées aux plastiques (1.7 Gt éq. CO<sub>2</sub> en 2040 contre 2.8 Gt éq. CO<sub>2</sub> dans le scénario de *Référence*) et éviter une hausse conséquente par rapport aux niveaux de 2020. Ce scénario devrait également avoir des retombées positives considérables sur la santé humaine, notamment atténuer les effets néfastes sur la santé humaine découlant des mauvaises pratiques d'élimination des déchets, comme la pollution de l'air causée par le brûlage à l'air libre.

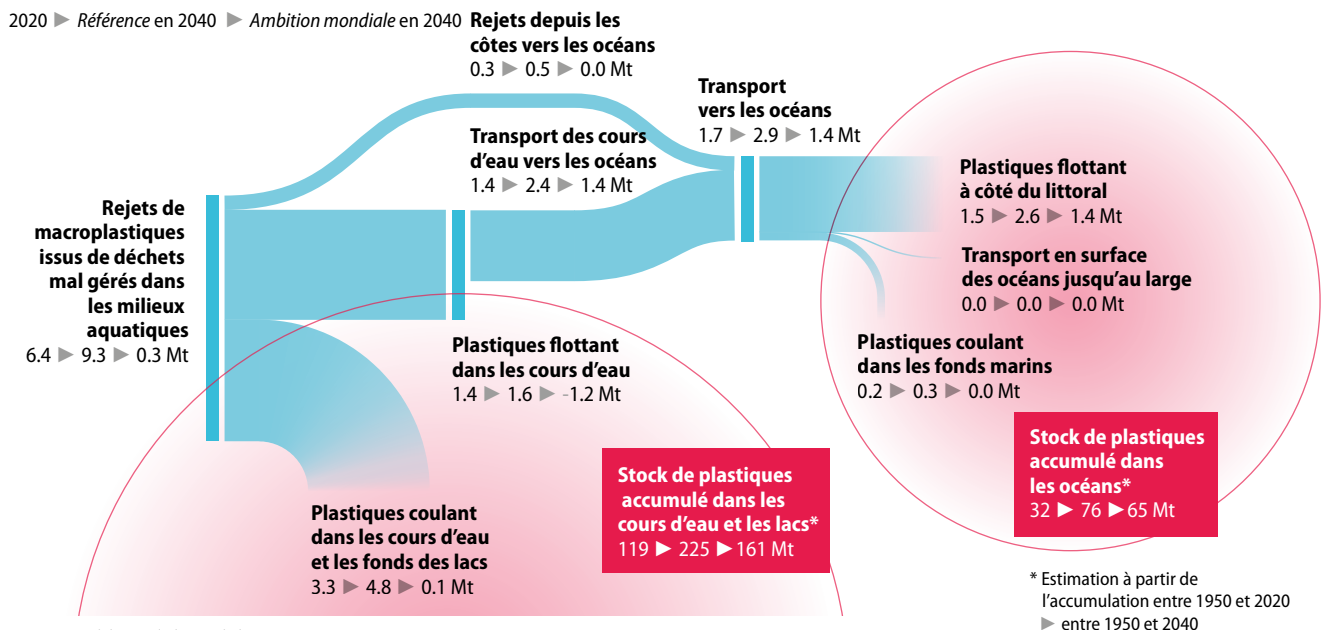
Il permet de diminuer considérablement les plastiques accumulés dans les milieux aquatiques par rapport aux niveaux du scénario de *Référence*, empêchant l'accumulation de 64 Mt de plastiques supplémentaires dans les cours d'eau et 11 Mt supplémentaires dans les océans. Toutes les trajectoires principales des plastiques dans les milieux aquatiques diminuent notablement (graphique 13). Néanmoins, les stocks de macroplastiques accumulés dans

les rivières et les océans seront nettement plus importants qu'en 2020 (161 Mt contre 225 Mt dans les cours d'eau et 65 Mt contre 76 Mt dans les océans, soit une accumulation totale de 226 Mt entre 2020 et 2040 au lieu de 301 Mt dans le scénario de *Référence*). Cette hausse est observée malgré les mesures urgentes et ambitieuses prises à l'échelle mondiale, étant donné que les rejets de plastiques continueront à s'accumuler dans l'environnement entre 2020 et 2040. À l'horizon 2040, les plastiques continueront d'être transportés des cours d'eau aux océans tandis que les plastiques passant des milieux terrestres aux cours d'eau seront en grande partie éliminés. Ainsi, certains flux, en particulier les plastiques flottant dans les cours d'eau, peuvent devenir négatifs, ce qui indique qu'il y a plus de plastiques déversés dans les océans via les cours d'eau que de plastiques qui pénètrent dans les cours d'eau.




### Graphique 13 : Le scénario *Ambition mondiale* réduit l'ensemble des flux de plastiques dans les milieux aquatiques, mais les plastiques accumulés augmentent significativement jusqu'en 2040

Rejets de plastiques dans les milieux aquatiques en 2020 et en 2040 en millions de tonnes (Mt), scénarios de *Référence* et *Ambition mondiale*



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.



La pollution croissante par les microplastiques est un sujet d'inquiétude pour l'environnement et la santé humaine, notamment du fait que les microplastiques peuvent être des vecteurs de substances dangereuses.

#### ENCADRE 4 : Des stratégies pour mettre fin aux rejets de microplastiques dans l'environnement devront également être mises en place

La pollution par les microplastiques représente une menace émergente pour la santé des écosystèmes et des humains. En raison de leur petite taille, les microplastiques sont particulièrement susceptibles d'être ingérés par les espèces aquatiques et ont été détectés dans l'appareil digestif de plusieurs espèces aquatiques et terrestres. Les microplastiques sont associés à divers problèmes environnementaux et peuvent avoir des effets non négligeables sur la santé humaine, notamment en tant que vecteurs potentiels de substances chimiques dangereuses.

##### Les rejets de microplastiques devraient s'aggraver dans toutes les régions.

Les rejets de macroplastiques par habitant tendent à diminuer dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, notamment sous l'effet de l'amélioration des systèmes de gestion des déchets. En revanche, les rejets de microplastiques continuent d'augmenter avec la hausse des niveaux de revenus, même si une certaine saturation se produit aux niveaux de revenus élevés (OCDE, 2022<sup>[3]</sup>). Les interventions visant à réduire les émissions et les rejets de microplastiques sont généralement moins perfectionnées, étant donné que cette forme de pollution est créée tout au long du cycle de vie des produits et qu'une compréhension insuffisante de l'efficacité des interventions possibles limite actuellement l'action des gouvernements. Le scénario de référence des Perspectives mondiales des plastiques (2022[3]) prévoit qu'au cours des prochaines décennies, tous les pays verront leurs rejets de microplastiques augmenter, ceux-ci passant de 2.7 Mt en 2020 à 4.1 Mt en 2040.

##### Un élargissement des mesures ciblant spécifiquement les rejets de microplastiques s'avérera nécessaire, de même que de nouvelles recherches pour évaluer le rapport coût-efficacité de ces mesures.

En raison des données et des informations limitées, le scénario *Ambition mondiale* n'inclut qu'un ensemble restreint de mesures visant expressément les rejets de microplastiques, telles que l'interdiction des microplastiques ajoutés intentionnellement à certains produits. La réduction des rejets de macroplastiques obtenue dans le scénario s'explique principalement par la baisse de l'utilisation globale des plastiques ou par l'amélioration attendue

de la récupération en bout de chaîne (p. ex., grâce à la collecte et au traitement des eaux usées et des eaux pluviales), mais ces éléments n'ont pas été inclus dans la modélisation. Si la réduction des rejets de macroplastiques pourrait atténuer la production de microplastiques causée par la dégradation de la pollution existante, les rejets de microplastiques se poursuivront (OCDE, 2022<sup>[3]</sup>).

À l'avenir, les mesures capables d'atténuer spécifiquement les rejets de microplastiques devront représenter une part importante de l'arsenal de mesures afin de garantir une diminution efficace de la pollution par ces plastiques. Parmi les lignes d'action et les mesures possibles figurent (OCDE, 2021<sup>[10]</sup>) :

- Interdictions ou restrictions visant les microplastiques ajoutés intentionnellement ;
- Critères d'écoconception afin de minimiser la tendance des produits à générer des microplastiques ;
- Évolution des comportements pour que les consommateurs et l'industrie adoptent des pratiques exemplaires (p. ex., écoconduite pour les premiers et manutention optimale des granulés plastiques de pré-production pour les autres) ;
- Approches visant le bout de la chaîne, comme l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des ruissellements routiers, afin de retenir les microplastiques produits avant qu'ils ne pénètrent dans l'environnement ;
- Normes ou meilleures techniques disponibles afin de faire progresser la mise en œuvre des technologies et des processus qui empêchent le rejet des microplastiques dans l'environnement (p. ex., filtres industriels, commerciaux et domestiques).
- Le nettoyage des plastiques existants, c.-à-d. le retrait des plastiques anciens, peut également contribuer à réduire les microplastiques présents dans l'environnement.

De nouvelles recherches sont nécessaires pour évaluer le rapport coût-efficacité des options d'atténuation et éclairer le choix des interventions.



## 8

## Des approches coordonnées peuvent limiter le coût des mesures

**Les conséquences macroéconomiques de l'ambitieuse panoplie de mesures envisagée dans le scénario *Ambition mondiale* sont limitées à 0.5 % du PIB mondial d'ici 2040.**

Les coûts macroéconomiques présentés dans cette section sont uniquement ceux qui pourraient être inclus dans le cadre de modélisation, c'est-à-dire les coûts attendus de la mise en œuvre des instruments d'action envisagés. Cependant, une diminution des pressions exercées sur l'environnement, le climat et la santé humaine tout au long du cycle de vie des produits aurait des retombées économiques importantes, notamment une diminution des effets négatifs sur les écosystèmes, le changement climatique, la santé humaine et les moyens de subsistance. Même si ces retombées économiques ne sont pas examinées dans le cadre de cette analyse, elles devraient largement compenser les coûts quantifiés (OCDE, 2022<sup>[3]</sup>).

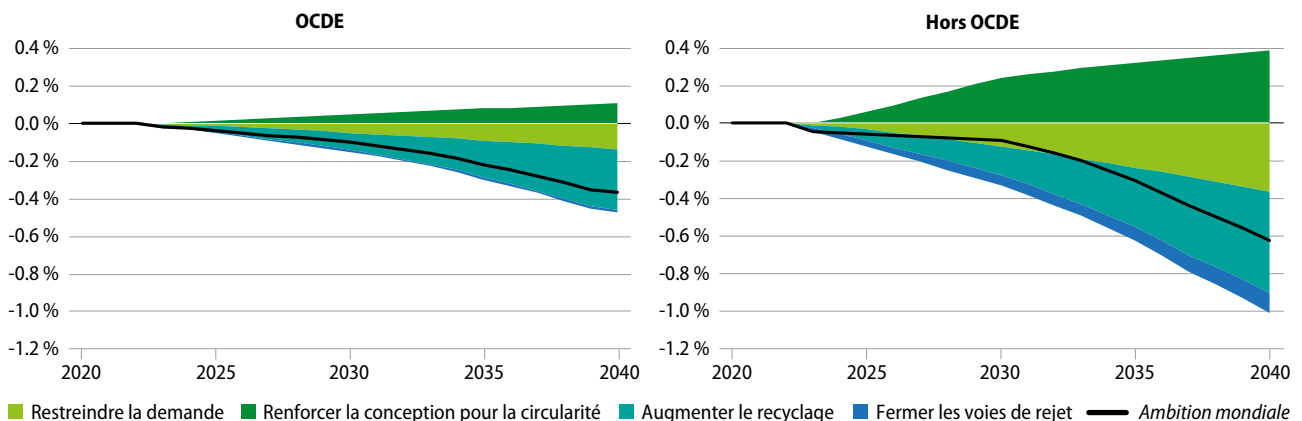
Les répercussions macroéconomiques varient fortement d'un volet de mesures à l'autre dans le scénario *Ambition mondiale*. Les mesures qui améliorent le recyclage représentent la majeure partie des coûts macroéconomiques. Les mesures visant à encourager la conception pour la circularité sont à l'autre bout du spectre. Une partie de ces mesures pourrait avoir des retombées économiques et environnementales positives, étant donné qu'elles s'attachent davantage à améliorer l'efficacité économique de l'utilisation des plastiques (c.-à-d. à réduire l'intensité d'utilisation des plastiques de l'économie). Ces mesures n'ont pas d'effet positif dans le scénario de

*Référence*, où les plastiques restent bon marché, mais elles deviennent rentables lorsqu'elles sont combinées à des interventions qui accroissent le coût de l'utilisation des plastiques primaires (p. ex., taxes sur les plastiques prévues dans le volet « Restreindre la demande »). Globalement, les coûts sont nettement plus élevés dans les pays non membres de l'OCDE (perte de 0.62 % du PIB par rapport au scénario de *Référence* en 2040) que dans les pays membres de l'OCDE (0.37 %) (graphique 14).

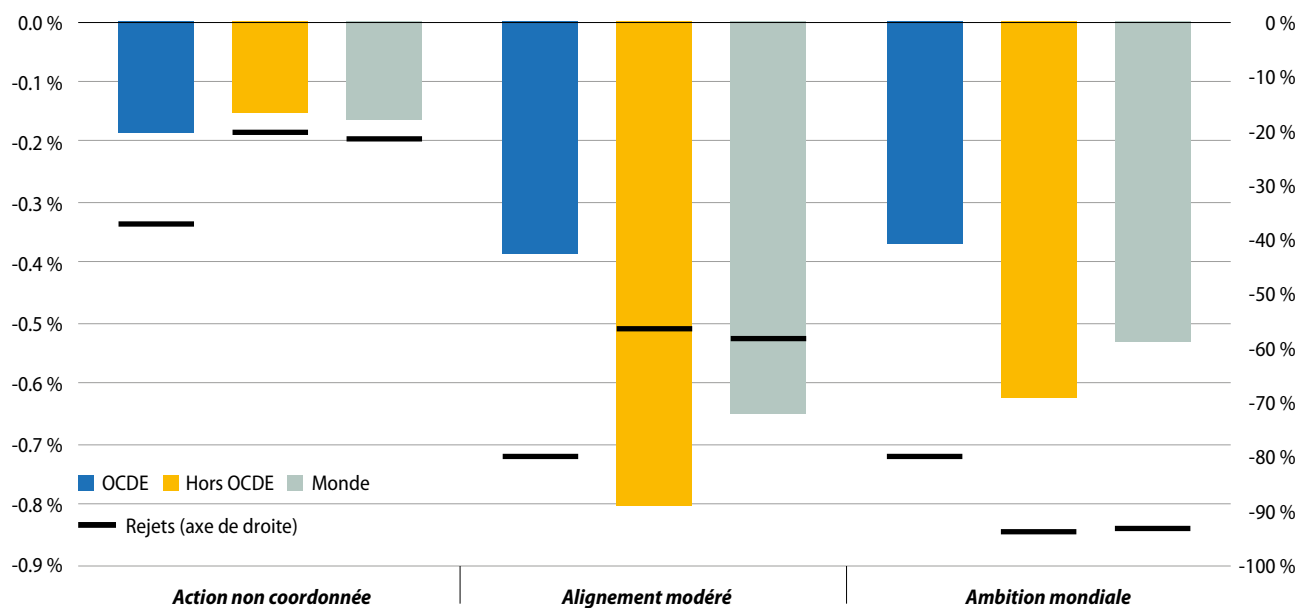
Même s'il serait possible de réduire les conséquences macroéconomiques de la panoplie de mesures en optant pour des interventions qui ne couvrent pas l'ensemble du cycle de vie des plastiques, ce changement pourrait se traduire par une diminution des effets positifs sur l'environnement et une hausse des coûts économiques si cette panoplie de mesures n'est pas équilibrée (graphique 15). Le scénario *Action non coordonnée* illustre le premier cas : le niveau de sévérité des mesures et la coordination internationale étant faibles, les coûts (dans le sens restreint de l'incidence sur le PIB, sans prendre en compte les coûts évités de l'inaction) comme les avantages diminuent considérablement. Le scénario *Alignement modéré* est celui entraînant le plus de coûts macroéconomiques, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE. Dans ce scénario, les pays non

**Graphique 14 : Les coûts macroéconomiques du scénario *Ambition mondiale* varient selon le volet de mesures et la région**

Contribution de chaque volet de mesures à l'évolution du PIB, pourcentage de variation par rapport au scénario de *Référence*, scénario *Ambition mondiale*



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

**Graphique 15 : Le scénario *Ambition mondiale* combine de forts avantages environnementaux et des coûts limités**Évolution du PIB (axe de gauche) et des rejets (axe de droite) par rapport au scénario de *Référence*

**Note :** La réduction plus modeste des rejets dans les pays membres de l'OCDE par rapport aux pays non membre de l'OCDE dans les scénarios *Alignement modéré* et *Ambition mondiale* traduit la plus faible part de déchets mal gérés, et non un niveau d'ambition moindre.

**Source :** Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

membres de l'OCDE se concentrent sur les mesures en aval, et associent donc des objectifs ambitieux en termes de recyclage et de gestion des déchets plastiques à la production d'importants volumes de plastiques. Pour les pays membres de l'OCDE, le niveau d'ambition comme les coûts macroéconomiques sont comparables à ceux du scénario *Ambition mondiale*.

L'amélioration de la collecte, du tri et du traitement des déchets représente une part substantielle des coûts macroéconomiques des scénarios. Dans le scénario de *Référence*, les pays membres de l'OCDE investiraient collectivement plus de 1 000 milliards USD dans la gestion des déchets plastiques entre 2020 et 2040, et les pays non membres de l'OCDE, un montant similaire, pour un montant total de 2 100 milliards USD au niveau mondial (graphique 16). Les séries de mesures ont deux effets distincts sur les besoins en investissement : d'un côté, les mesures prises en amont peuvent réduire les volumes totaux de déchets plastiques, réduisant ainsi les coûts de collecte, de tri et de traitement. Cependant, d'un autre côté, les mesures prises en aval font augmenter la part de déchets (et de dépôts sauvages) collectée, et entraînent le recours à des méthodes de gestion des déchets plus onéreuses, notamment pour le recyclage. Dans l'ensemble, ces modifications nettes des coûts de gestion des déchets plastiques découlant des mesures sont faibles dans les pays membres de l'OCDE, mais importantes dans les pays non membres de l'OCDE (graphique 16).

Pour les pays membres de l'OCDE, où les déchets mal gérés sont déjà éliminés en grande partie dans le scénario de *Référence*, les coûts supplémentaires sont concentrés dans les activités de recyclage : ils dépassent 120 milliards USD au cours de la période 2020-2040 dans les deux scénarios les plus ambitieux, *Alignement modéré* et *Ambition mondiale*, contre 93 milliards USD dans le scénario *Action non coordonnée*, moins ambitieux. Ces montants ne correspondent pas à un coût net, étant donné que les mesures en amont font diminuer les volumes de déchets et donc les coûts (opérationnels) de toutes les méthodes de traitement. Les effets de la combinaison de mesures en amont et en aval se manifestent clairement dans le coût net de la collecte, du tri et du traitement dans les pays non membres de l'OCDE dans le scénario *Ambition mondiale*, celui-ci affichant globalement une augmentation modeste de 50 milliards USD par rapport aux niveaux du scénario de *Référence*, qui reflète la prise en charge d'une plus grande part d'un plus faible volume de déchets.

La hausse de la production de déchets dans le scénario *Alignement modéré* accroît l'ampleur du problème à gérer et menace de peser lourdement sur les systèmes de collecte et de gestion des déchets, en particulier dans les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire en forte croissance. Étant donné que l'utilisation de plastiques et les déchets plastiques ne sont pas maîtrisés, certains pays seraient confrontés à des coûts et des besoins d'investissement considérablement plus élevés, tandis que les rejets perdureraient. Dans le scénario *Alignement modéré*, les

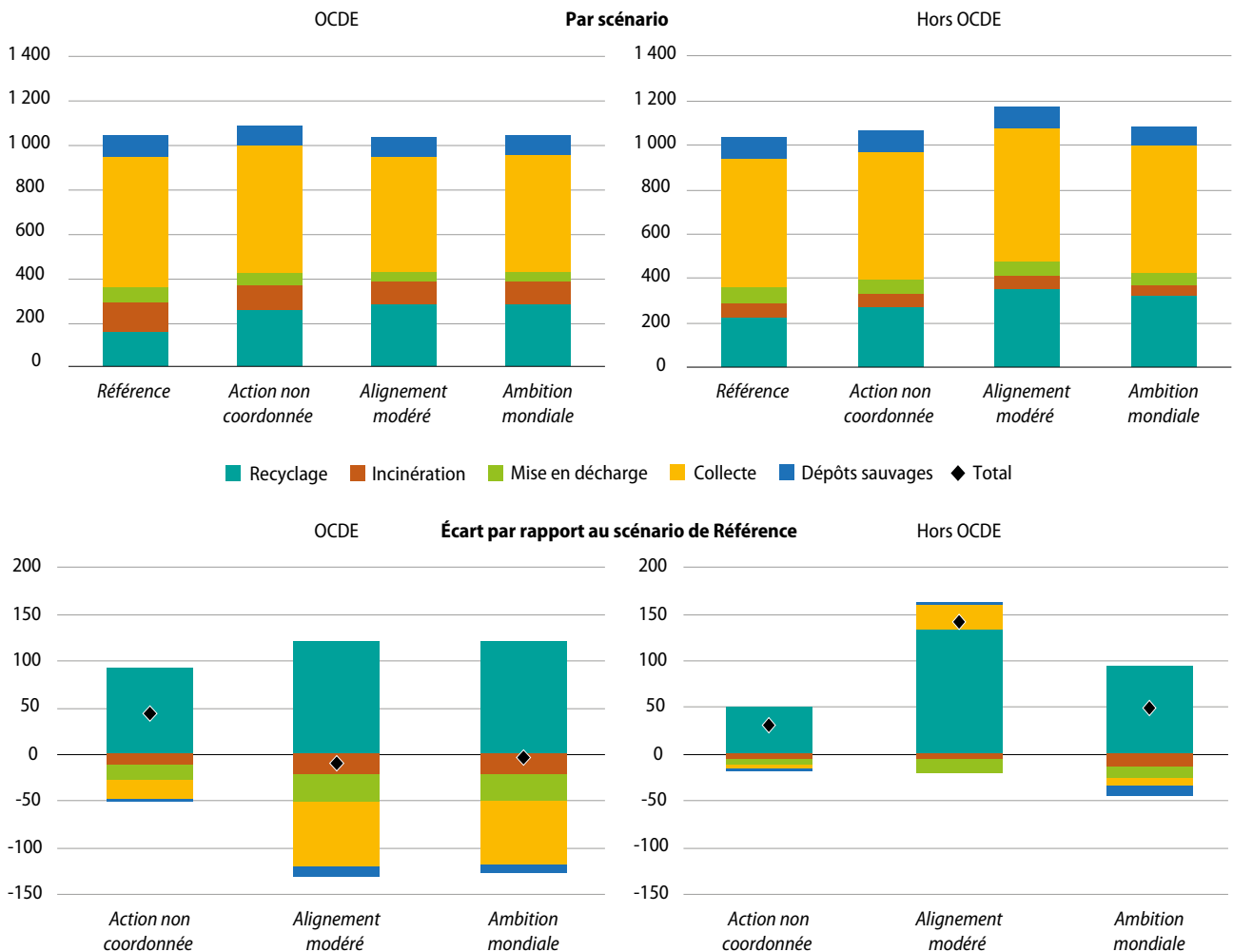
dépenses supplémentaires que les pays non membres de l'OCDE devraient réaliser entre 2020 et 2040 afin de mettre en place les systèmes de gestion des déchets indispensables pour mener les activités de recyclage à l'échelle requise atteindraient 164 milliards USD, tandis que les coûts évités d'incinération et de mise en décharge se limiteraient à 20 milliards USD.

Enfin, des incertitudes sur le plan technique pourraient menacer la viabilité d'un système qui dépendrait trop des mesures en aval et faire augmenter les coûts économiques. Les contraintes technologiques, dont le délai nécessaire pour construire des décharges contrôlées ou des installations de recyclage, pourraient faire obstacle à une mise en place rapide. En outre, étant donné que le scénario suppose un développement rapide du recyclage dans toutes les régions, certains s'inquiètent du fait qu'il y ait des rebuts en quantité suffisante et que les marchés internationaux des rebuts fonctionnent pour appuyer cet effort de recyclage ambitieux.

En conclusion, donner la priorité aux interventions en aval pourrait limiter les volumes de déchets mal gérés, mais cette approche risque de ne pas s'attaquer aux causes profondes de la pollution plastique, notamment en raison des investissements nettement plus importants nécessaires en l'absence d'une réduction suffisante des déchets et des éventuelles contraintes techniques. De fortes incertitudes entourent la viabilité et la rentabilité d'une stratégie axée sur les mesures en aval. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, cette stratégie repose sur l'hypothèse que les pays qui ne disposent pas actuellement de systèmes de collecte et de gestion des déchets sont capables de mettre rapidement en œuvre les mesures et les investissements nécessaires. Une compréhension commune de la nécessité d'adopter des approches couvrant le cycle de vie des produits constitue probablement la stratégie la plus rentable pour atteindre l'objectif mondial d'éliminer la pollution plastique.

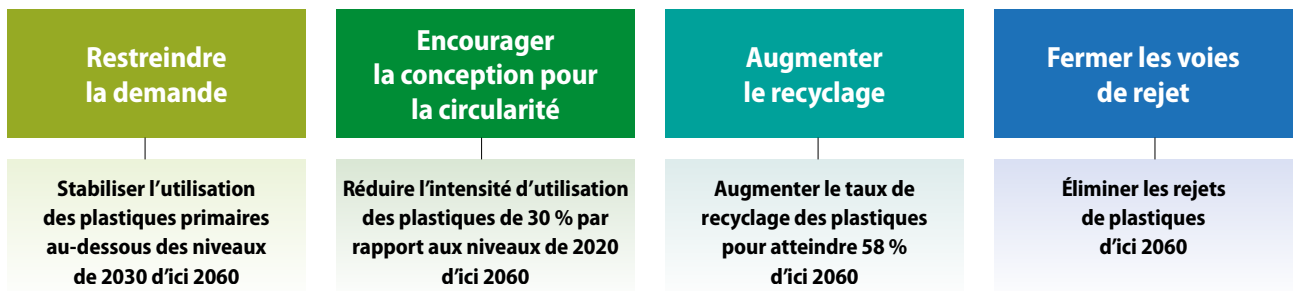
### Graphique 16 : Les stratégies axées sur les mesures en aval font augmenter les coûts de gestion des déchets

Coûts cumulés de la gestion des déchets pour 2020-2040 par région et par catégorie de traitement, milliards USD



# 9 Des mesures mondiales plus étalées dans le temps réduisent les coûts macroéconomiques, mais au prix d'effets positifs bien moindres sur le climat et l'environnement

Le scénario **Ambition retardée** modélise la même panoplie de mesures que le scénario **Ambition mondiale**, mais mise en œuvre sur une plus longue période, conformément à l'objectif d'une élimination des rejets de plastiques d'ici 2060<sup>4</sup>.



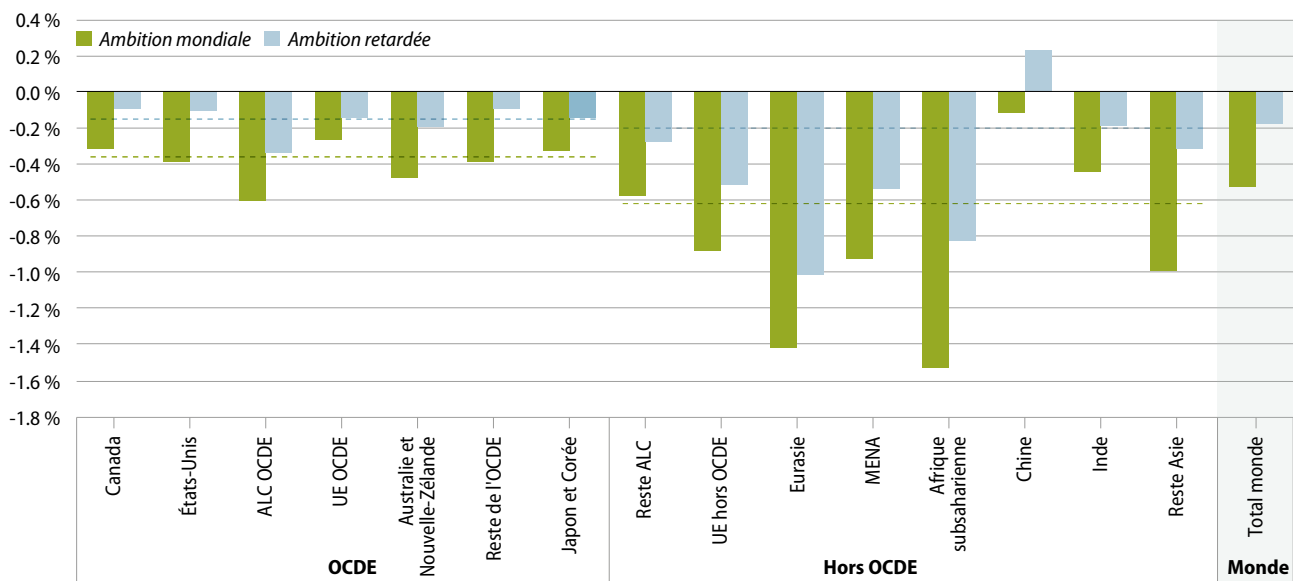
**Le report des mesures (conformément à l'objectif de 2060) aurait des avantages économiques à court terme, mais des répercussions sociétales et environnementales à plus long terme.**

La mise en œuvre du scénario *Ambition mondiale* sur une plus longue période, en repoussant l'objectif d'élimination des rejets plastiques à 2060 (*Ambition retardée*), pourrait limiter les coûts macroéconomiques à 0.2 % du PIB

mondial en 2040, contre 0.5 % pour le scénario *Ambition mondiale* (graphique 17), tandis que les coûts à long terme seraient très similaires. Les économies de tous les pays bénéficient d'une mise en œuvre des mesures et d'une

**Graphique 17 : Des ambitions plus étalées dans le temps peuvent limiter les coûts macroéconomiques transitoires**

Effet sur le PIB en taux de variation par rapport au scénario de *Référence*, 2040.



**Note :** Les lignes en pointillés représentent l'effet moyen sur le PIB pour les pays membres de l'OCDE (à gauche) et les pays non membres de l'OCDE (à droite). ALC = Amérique latine et Caraïbes, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

**Source :** Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

4. L'objectif visé pour le taux de recyclage mondial des plastiques en 2060 est supérieur à celui de 2040 dans le scénario *Ambition mondiale*, ce qui reflète le fait que les obstacles technologiques au recyclage devraient diminuer au fil du temps. L'objectif de 58 % est aligné sur celui des Perspectives mondiales des plastiques.

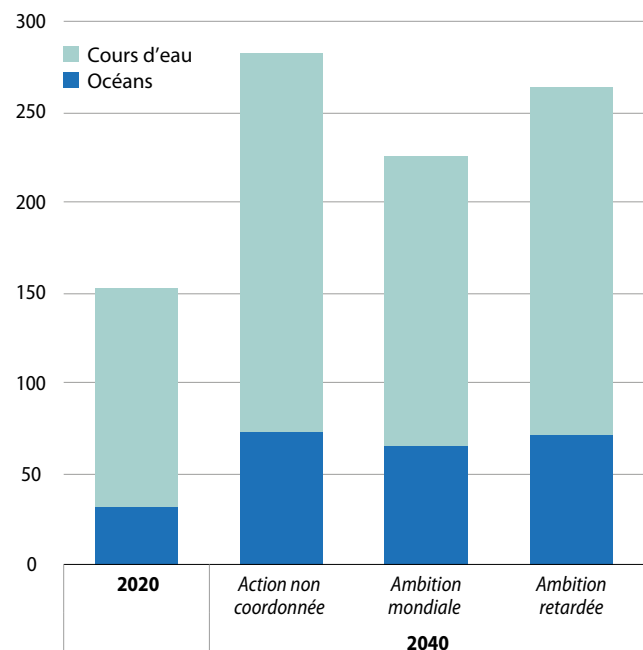
restructuration de leurs systèmes de gestion des déchets plus lentes. Les niveaux d'ambition moindres pour 2040 contribuent également à minimiser les répercussions macroéconomiques. En outre, lorsque l'objectif d'éliminer les rejets plastiques est repoussé, certains pays peuvent en tirer un gain de compétitivité temporaire lorsqu'ils ont des objectifs relativement modestes et une capacité importante à améliorer le recyclage. Ce gain de compétitivité s'explique par l'hypothèse selon laquelle le durcissement des mesures intervient plus rapidement dans les pays de l'OCDE que dans les pays non membres de l'OCDE, ce qui entraîne une hausse des coûts de production plus modérée pour certains secteurs exportateurs en Asie (notamment en Chine), ce qui leur permet de profiter de l'augmentation temporaire de compétitivité qui en découle (OCDE, 2022<sup>[3]</sup>). Cependant, il s'agit d'une situation exceptionnelle et qui ne devrait en aucun cas se prolonger, étant donné que l'ensemble des pays durciraient progressivement leurs mesures afin d'atteindre l'objectif mondial commun. Cette hausse temporaire du PIB ne prend pas en compte les externalités environnementales associées au report de l'objectif, notamment les occasions manquées d'éviter des rejets de plastiques et de la pollution plastique supplémentaires, ce qui entraînerait des coûts de nettoyage plus élevés à l'avenir, ainsi que des effets négatifs sur le bien-être du fait des dommages causés à la santé et à l'environnement.

Soulignons également que le report des interventions alourdirait notablement le fardeau pour les générations actuelles et futures (graphique 18, encadré 4). Les déchets mal gérés diminueraient relativement lentement et 64 Mt de déchets seraient encore mal gérés en 2040. De même, les rejets de plastiques ne réduiraient que de 1.1 % par an à l'échelle mondiale au cours de la période 2020-2040 (contre 13 % dans le scénario *Ambition mondiale*), ce qui signifie qu'environ 16 Mt de plastiques continueraient d'être rejetés dans l'environnement chaque année d'ici à 2040. Du fait de la progression plus lente vers l'élimination totale des

rejets de plastiques, 38 Mt de plastiques supplémentaires s'accumuleraient dans les seuls milieux aquatiques durant la période 2020-2040. Lorsque davantage de plastiques s'accumulent dans les milieux aquatiques, ils ont tendance à se dégrader en particules de microplastiques plus petites et deviennent plus difficiles, ou presque impossibles, à retirer de l'environnement et les rejets supplémentaires dans les milieux aquatiques ont donc des répercussions plus graves pour l'environnement. Enfin, un calendrier d'action plus étalé entraînerait 3.9 Gt éq. CO<sub>2</sub> supplémentaires d'émissions de GES liées aux plastiques entre 2020 et 2040 par rapport au scénario *Ambition mondiale*.

### Graphique 18 : Un report des interventions amplifie la pollution plastique dans les cours d'eau et les océans

Stocks de macroplastiques dans les milieux aquatiques, Mt, 2040



Source : (Lebreton, 2023<sup>[5]</sup>), d'après les projections du modèle ENV-Linkages de l'OCDE.

### ENCADRE 5 : Comparaison des scénarios *Ambition retardée* et *Ambition mondiale* en 2060

Le report des objectifs de 2040 à 2060 signifie que le rejet des plastiques se poursuivra après 2040, ce qui aura une série d'effets négatifs entre 2040 et 2060 : des coûts d'investissement plus élevés

pour gérer de plus gros volumes de déchets, une plus grande quantité de plastiques accumulée dans les cours d'eau et les océans, et des émissions de GES plus élevées.

En 2060, par rapport au scénario *Ambition mondiale*, le scénario *Ambition retardée* aurait les effets suivants :

**+ 936 Mt**  
de déchets plastiques  
supplémentaires  
entre 2020 et 2060

**+ 297 Mt**  
de rejets de plastiques  
supplémentaires  
entre 2020 et 2060

**+ 7.2 Gt éq. CO<sub>2</sub>**  
supplémentaires  
d'émissions de GES  
entre 2020 et 2060

**+ 92 Mt**  
supplémentaires  
de plastiques accumulés  
dans les cours d'eau  
et les océans

Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.



# 10

## Une ambition mondiale nécessitera de surmonter un certain nombre de difficultés et de mettre en place une coopération internationale solide

Les scénarios d'action font également ressortir un certain nombre de défis que les décideurs et les parties prenantes devront relever, notamment la mise en œuvre d'instruments d'action efficaces pour :

### 1. Restreindre la production et la demande, notamment en améliorant la conception (pour permettre entre autres la réutilisation en toute sécurité et la réparation) et en mettant en œuvre des systèmes de réutilisation

L'arsenal stylisé de mesures modélisé dans ce rapport suppose que tous les pays sont capables et désireux de mettre en place des taxes (et une réglementation) sur la production et l'utilisation des plastiques. Pour prendre en compte la situation particulière des pays, il serait possible d'éviter les taxes s'il existe des instruments aussi efficaces pour encourager une réduction de l'utilisation des plastiques. En outre, des changements structurels peuvent s'avérer nécessaires pour réussir à faire baisser sensiblement la demande de plastiques. Dans le cadre d'une maîtrise globale de l'utilisation des plastiques, le scénario *Ambition mondiale* entraînerait une réduction drastique de la demande de plastiques pour les emballages, qui devrait croître de 70 % d'ici 2040 dans le scénario de *Référence*. Repenser la conception des produits, notamment pour prolonger leur durée de vie ou améliorer leur recyclabilité, peut présenter des difficultés sur les plans technique et économique. L'élimination de certains polymères plastiques, additifs ou applications est une entreprise complexe qui consiste notamment à déterminer les plastiques problématiques ou nocifs, à éviter les risques de substitution regrettable et à encourager l'innovation. Les pouvoirs publics devraient envisager des cadres d'action qui encouragent la conception pour la circularité ainsi que l'adoption par les entreprises de nouveaux modèles opérationnels.

### 2. Améliorer la collecte, le tri et le traitement des déchets, en particulier dans plusieurs pays en développement

Pour concrétiser les ambitions du scénario, la collecte et le tri des déchets devront être nettement améliorés, notamment dans plusieurs pays en développement. De nombreux pays à revenu intermédiaire et à faible revenu ont des taux d'utilisation et de production de déchets plus faibles que ceux des pays développés. Toutefois, ces pays manquent de systèmes performants de collecte et de gestion des déchets, recourant souvent au ramassage informel des déchets et à des pratiques telles que la mise en décharge à ciel ouvert et le brûlage qui exacerbent les inquiétudes liées à l'environnement et à la santé humaine. Les difficultés de gouvernance et les ressources limitées freinent actuellement la mise en place rapide d'une infrastructure efficace de gestion des déchets.

Des mesures telles que les dispositifs de REP et des objectifs de collecte des déchets se sont révélés efficaces pour appuyer le développement de systèmes de collecte et de tri efficaces dans toutes les régions du monde. L'amélioration de la collecte, du tri et du traitement des déchets plastiques devrait contribuer au renforcement général de la gestion des déchets (qui ne cible pas nécessairement des matériaux ou des flux de déchets particuliers). La réduction de la demande peut participer efficacement à limiter les coûts de la collecte et du traitement des déchets (voir la section 8), mais le soutien international jouera un rôle essentiel.

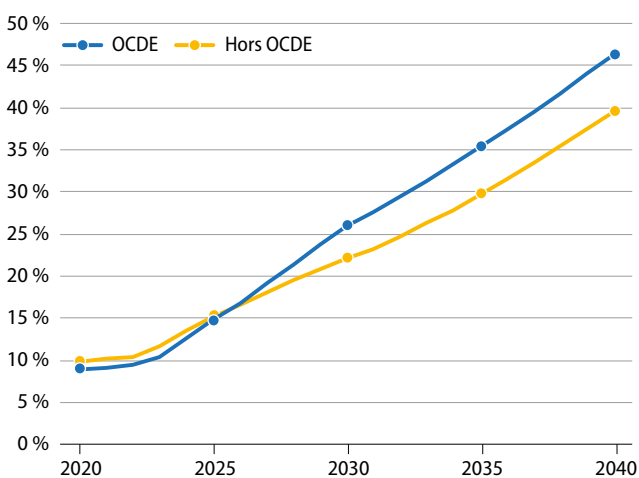
Le scénario *Ambition mondiale* prévoit que le recyclage jouera un rôle majeur, progressant rapidement pour couvrir 42 % des déchets générés en 2040.

### 3. Encourager les progrès en matière de recyclage

Le scénario *Ambition mondiale* prévoit que les déchets mal gérés seront quasiment éliminés et que le recyclage jouera un rôle majeur, progressant rapidement pour couvrir 42 % des déchets produits en 2040 (graphique 19). Cela correspondrait à un quadruplement du taux de recyclage mondial moyen (9,5 % en 2020). Les technologies de recyclage disponibles et la disponibilité des rebuts limitent la hausse du taux de recyclage. La concrétisation des ambitions du scénario nécessitera d'améliorer nettement le recyclage et de réduire les pertes de recyclage. Des investissements calibrés dans les technologies de recyclage, combinées à des interventions en amont (notamment une amélioration de la conception pour la circularité), sont nécessaires pour accroître les sources de matières premières viables pour le recyclage mécanique.

**Graphique 19 : Le scénario *Ambition mondiale* prévoit des avancées majeures dans le domaine du recyclage**

Taux de recyclage en pourcentage de la quantité totale de déchets gérés



Source : Modèle ENV-linkages de l'OCDE.

Étant donné que le scénario repose sur l'hypothèse qu'il est possible d'atteindre des taux de recyclage élevés pour tous les flux de déchets et les polymères (y compris ceux qui sont à peine recyclés à l'heure actuelle), principalement grâce aux technologies de recyclage mécanique<sup>5</sup>, d'importantes avancées technologiques pourraient être nécessaires afin de permettre une transition massive des plastiques primaires vers les plastiques secondaires pour tous les polymères et une diminution conséquente des effets sur l'environnement. Si ces percées techniques majeures ne se matérialisaient pas, il faudrait redoubler d'efforts dans d'autres volets de l'arsenal de mesures, par exemple faire diminuer l'utilisation des polymères difficiles à recycler ou réduire davantage la demande globale, pour atteindre les objectifs de la panoplie de mesures.

### 4. Améliorer la gestion des déchets municipaux

L'un des principaux mécanismes pour réduire les rejets consiste à diminuer le volume de dépôts sauvages qui ne sont pas collectés. Il est probablement impossible de collecter tous les dépôts sauvages, mais la panoplie de mesures prévoit une hausse notable du taux de ramassage des dépôts sauvages et du balayage des rues dans toutes les régions, outre les améliorations anticipées dans le scénario de *Référence* sous l'effet de l'augmentation des niveaux de revenus. Les augmentations nécessaires sont particulièrement élevées en Afrique et en Inde, où les taux de collecte des dépôts sauvages devraient passer de 65 % dans le scénario de *Référence* à 75 % dans le scénario d'action. Au niveau mondial, la quantité de déchets évitée grâce à l'amélioration du ramassage des dépôts sauvages devrait dépasser 1.2 Mt d'ici 2040.

### 5. Encourager la recherche afin d'appuyer la mise en œuvre de mesures rentables ciblant les rejets de microplastiques

La pollution par les microplastiques représente une menace émergente pour la santé des écosystèmes et des humains. En raison des données et des informations limitées, le scénario *Ambition mondiale* n'inclut qu'un ensemble restreint de mesures ciblant spécifiquement les rejets de microplastiques, telles que l'interdiction des microplastiques ajoutés intentionnellement à certains produits. Dans ce scénario, la réduction des rejets de microplastiques provient essentiellement de la diminution de l'utilisation globale des plastiques ou de l'amélioration attendue de la récupération en bout de chaîne (p. ex., traitement des eaux usées). De plus, la baisse des rejets de macroplastiques pourrait compenser la production de microplastiques due à la dégradation de la pollution existante. Cependant, les mesures capables d'atténuer

5. En raison d'inquiétudes concernant la faisabilité et les répercussions environnementales du recyclage chimique, l'analyse du scénario suppose que les technologies de recyclage mécanique sont le principal type de technologie de recyclage adopté par les pays.

spécifiquement les rejets de microplastiques devront également représenter une part importante de l'arsenal de mesures afin de garantir une diminution efficace de la pollution par ces plastiques. De nouvelles recherches sont nécessaires pour évaluer le rapport coût-efficacité des options d'atténuation et éclairer le choix des interventions (voir également l'encadré 3).

## 6. Garantir une coopération et un soutien internationaux solides

L'élimination des rejets de plastiques dans l'environnement entraînerait des coûts macroéconomiques s'élevant à environ 0.5 % du PIB mondial d'ici 2040 par rapport au scénario de *Référence*. Si la transition vers des économies sans pollution plastique devrait bénéficier à l'ensemble des pays, les coûts économiques devraient être sensiblement plus élevés dans les pays en développement, ce qui laisse penser qu'une coopération internationale renforcée est indispensable pour obtenir ces avantages.

Des mesures plus ambitieuses doivent être mises en place dans tous les pays pour effectuer la transition d'une économie des plastiques linéaire à une économie des plastiques circulaire et mettre fin efficacement à la pollution plastique, mais il est important de reconnaître que les pays en développement (notamment les petits États insulaires en développement) héritent d'un fardeau plus lourd. Les coûts macroéconomiques sont plus importants pour les pays en développement que pour les pays développés dans tous les scénarios modélisés, sauf *Action non coordonnée*, où les coûts sont faibles et à peu près équivalents. Toutefois, dans le scénario *Ambition mondiale* notamment, les coûts macroéconomiques (en pourcentage du PIB) sont supportés de manière croissante par les pays non membres de l'OCDE. Par exemple, les coûts globaux du scénario *Ambition mondiale* sont limités à 0.5 % du PIB mondial (en 2040), mais c'est l'Afrique subsaharienne qui devrait subir les plus fortes répercussions macroéconomiques, enregistrant une baisse de son PIB de 1.5 % par rapport au scénario de *Référence* (voir le graphique 17 à la section 9). Ces pays affichent souvent une croissance rapide de l'utilisation des plastiques et des déchets mal gérés, et parallèlement, ils peuvent être particulièrement vulnérables aux conséquences néfastes de la pollution plastique, notamment lorsqu'ils sont fortement tributaires de secteurs tels que les pêches et le tourisme.

## 7. Veiller à ce qu'il y ait des financements adéquats pour le traitement des déchets, tout en soutenant les solutions susceptibles d'éviter la production de déchets

Le poids des mesures et des investissements nécessaires repose davantage sur les pays en développement, en particulier ceux disposant actuellement des systèmes de gestion des déchets peu perfectionnés. Dans le scénario de *Référence*, les augmentations de l'utilisation des plastiques

les plus fortes sont prévues dans les pays non membres de l'OCDE déjà caractérisés par des taux élevés de déchets mal gérés et de rejets dans l'environnement. En l'absence de mesures plus strictes, cette augmentation pourrait provoquer une hausse de la production de déchets qui dépasserait largement les améliorations apportées en parallèle à la collecte et à la gestion des déchets. Par exemple, les régions de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devraient représenter une part croissante des déchets mal gérés à l'échelle mondiale au fil des ans, étant donné que la croissance relativement rapide de l'utilisation des plastiques et des déchets dans ces régions est associée à des systèmes de gestion des déchets relativement peu efficaces. Une grande partie des pays où l'on prévoit une hausse notable de la production de déchets ne dispose pas des systèmes de collecte et de traitement des déchets nécessaires pour éviter la mauvaise gestion des déchets et les répercussions environnementales connexes.

Ce contexte particulier souligne le rôle primordial des pays en développement dans la lutte mondiale pour mettre fin à la pollution plastique. Des investissements à plus grande échelle dans les infrastructures des pays en développement sont un préalable essentiel pour éliminer les rejets de plastiques au niveau mondial, notamment pour renforcer la gestion des déchets. Les besoins d'investissement pour les systèmes de gestion des déchets dans les pays non membres de l'OCDE s'élèveraient à plus de 1 000 milliards USD sur 20 ans dans le scénario *Ambition mondiale*. Il est également essentiel de créer des sources de revenus fiables et durables pour financer le fonctionnement de ces systèmes de gestion des déchets améliorés et élargis. Par exemple, la mise en place des régimes de responsabilité élargie des producteurs dans les pays développés s'est avérée efficace pour contribuer à couvrir le coût de la collecte, du tri et du recyclage différenciés des déchets. Outre la collecte et la gestion des déchets, il est indispensable d'orienter les investissements vers les étapes en amont de la chaîne de valeur des plastiques pour encourager les modes de consommation circulaires et soulager les systèmes de gestion des déchets. Les stratégies peuvent notamment consister à appuyer des solutions pour réduire les plastiques évitables et problématiques, à encourager à réutiliser et réparer davantage, ainsi qu'à favoriser l'écoconception. Une forte coopération internationale sera nécessaire pour soutenir les investissements et l'innovation indispensables dans les pays en développement, à l'aide de sources de financement publiques (nationales et internationales) comme privées, ainsi que pour collaborer dans les domaines du renforcement des capacités, de la gouvernance et du transfert de technologies.

Outre ce changement de politique, une réorientation importante des investissements liés aux plastiques sera



nécessaire dans le monde entier. Lorsque l'accent est mis uniquement sur les déchets et le recyclage, comme dans le scénario de *Référence*, les pays membres et non membres de l'OCDE doivent investir plus de 1 000 milliards de dollars USD au cours de la période 2020-2040 pour faire face aux volumes croissants de déchets plastiques, pour un total mondial de 2 100 milliards USD. Dans les scénarios d'action, ces besoins s'accroissent étant donné que la collecte, le tri et le recyclage coûtent plus chers que la mise en décharge, par exemple, sauf si les mesures prises en amont permettent de réduire suffisamment les volumes totaux de déchets pour permettre une réorientation de la gestion des déchets plutôt qu'une augmentation.

### 8. Harmoniser les flux financiers avec les objectifs de l'instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique et examiner les possibilités d'exploiter d'autres sources de financement

Les dépenses initiales pour améliorer la gestion des déchets sont très conséquentes, en particulier dans les pays en développement qui s'appuient massivement sur des pratiques de gestion des déchets informelles actuellement. Par ailleurs, étant donné la contribution essentielle des pays en développement à l'élimination de la pollution plastique, ce changement nécessite un financement adéquat du développement, y compris,

potentiellement, une réorientation et une augmentation de l'aide publique au développement. Parmi les nouvelles approches pour combler le déficit de financement figurent : « (i) soutenir les initiatives visant à accroître les ressources totales disponibles pour limiter la pollution plastique dans les pays en développement, y compris celles du secteur privé ; (ii) améliorer le ciblage des ressources existantes au niveau mondial et leur adéquation avec les besoins et les priorités des pays ; (iii) adopter les bonnes pratiques internationales et encourager l'innovation ; et (iv) promouvoir l'apprentissage mutuel et élaborer des documents d'orientation afin d'améliorer la coopération pour le développement dans ce domaine » (Agnelli et Tortora, 2022<sup>[11]</sup>).

En plus de développer le recyclage et de rendre possible le remplacement des plastiques primaires par des plastiques secondaires, il faudra réorienter les investissements afin de soutenir les solutions en amont, notamment afin de mettre en œuvre des systèmes de réutilisation pour les emballages et les produits. Il est essentiel que les flux financiers provenant des sources publiques comme privées soient à la hauteur des objectifs de l'instrument juridiquement contraignant actuellement négocié afin de permettre une transition profonde à toutes les étapes du cycle de vie des plastiques.



Les régions de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devraient représenter une part croissante des déchets mal gérés à l'échelle mondiale au fil des ans, étant donné que la croissance relativement rapide de l'utilisation des plastiques et des déchets dans ces régions est associée à des systèmes de gestion des déchets relativement peu performants.

## Bibliographie

- Agnelli, A. et P. Tortora (2022), « The role of development co-operation in tackling plastic pollution: Key trends, instruments, and opportunities to scale up action », *Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement*, n° 207, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/721355cb-en>. [11]
- Château, J., R. Dellink et E. Lanzi (2014), « An Overview of the OECD ENV-Linkages Model: Version 3 », *Documents de travail de l'OCDE sur l'environnement*, n° 65, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jz2qck2b2vd-en>. [6]
- Coalition de haute ambition pour mettre fin à la pollution plastique (2023), *High Ambition Coalition Joint Ministerial Statement INC-2*, <https://hactoendplasticpollution.org/wp-content/uploads/2023/05/Approved-HAC-Joint-Statement-INC-2-new-members-v6.pdf> (consulté le 2 juin 2023). [2]
- Lebreton, L. (2023), *Quantitative analysis of aquatic leakage for multiple scenarios based on ENV-Linkages*, non publié. [1]
- Ministres de l'environnement, du climat et de l'énergie du G7 (2023), *G7 Climate, Energy and Environment Ministers' Communiqué*. [5]
- OCDE (2023), « Perspectives macro économiques à long terme : scénario de référence, n° 109 (édition 2021) », *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections* (base de données), <https://doi.org/10.1787/e303b14b-fr> (consulté le 13 octobre 2023). [4]
- OCDE (2022), *Perspectives mondiales des plastiques : Scénarios d'action à l'horizon 2060*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c5abcbb1-fr>. [3]
- OCDE (2022), *Modelling plastics in ENV-Linkages: A novel approach to projecting future plastics use and waste*, <https://www.oecd.org/environment/plastics/Technical-Report-Modelling-plastics-in-ENV-Linkages.pdf>. [7]
- OCDE (2022), *Perspectives mondiales des plastiques : Déterminants économiques, répercussions environnementales et possibilités d'action*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5c7bba57-fr>. [9]
- OCDE (2021), *Policies to Reduce Microplastics Pollution in Water: Focus on Textiles and Tyres*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/7ec7e5ef-en>. [10]
- PNUE (2023), *Avant-projet de texte de l'instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin*, UNEP/PP/INC.3/4, <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43239/ZeroDraftFr.pdf>. [8]



La pollution plastique représente un défi multidimensionnel associé à un vaste éventail d'effets nocifs qui ne se limitent pas à la présence visible de plastiques dans l'environnement. Il est urgent de mettre en œuvre les mesures complètes couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques qui s'imposent afin de maîtriser la demande de plastiques, d'accroître la circularité des plastiques, de fermer les voies de rejet et d'augmenter les taux de recyclage.

Ces conclusions préliminaires du rapport **Towards Eliminating Plastic Pollution by 2040: A Policy Scenario** (Vers l'élimination de la pollution plastique d'ici 2040 : analyse des scénarios d'action) de l'OCDE à paraître examinent les conséquences environnementales et économiques associées à divers niveaux d'ambition dans les mesures qui seraient prises dans les pays pour lutter contre la pollution plastique à l'échelle mondiale. Le scénario le plus ambitieux (*Ambition mondiale*) détaille un ensemble de mesures qui permettrait de mettre en place une économie des plastiques durable et circulaire, ce qui ouvrirait la voie à l'élimination de la pollution plastique en 2040. L'arsenal de mesures contenu dans ce scénario cible l'ensemble du cycle de vie des plastiques en restreignant la demande de plastiques, en encourageant la conception pour la circularité, en fermant les voies de rejet et en augmentant le recyclage. Le rapport met également en évidence les éventuels goulets d'étranglement et les priorités associés à la réalisation de ces objectifs, par exemple en termes de coûts, de soutien financier, et de marchés performants pour les matériaux recyclés. Trois autres scénarios examinent les conséquences environnementales (dont la pollution et les émissions de GES) et économiques (dont les conséquences macroéconomiques et les coûts de gestion des déchets) de niveaux d'ambition et de coordination internationale plus faibles. Dans l'ensemble, ce rapport fournit des éclairages importants sur certains des principaux enjeux des négociations actuellement menées pour créer un instrument international juridiquement contraignant.



Pour en savoir plus sur les travaux de l'OCDE sur les plastiques :



[oe.cd/plastiques](https://oe.cd/plastiques)



**Shardul Agrawala**, Chef de la Division de l'intégration de l'environnement et de l'économie (EEI) :

[Shardul.AGRAWALA@oecd.org](mailto:Shardul.AGRAWALA@oecd.org)

**Peter Börkey**, Responsable Économie circulaire, Division EEI :

[Peter.BORKEY@oecd.org](mailto:Peter.BORKEY@oecd.org)

**Elena Buzzi**, Analyste des politiques, Division EEI :

[Elena.BUZZI@oecd.org](mailto:Elena.BUZZI@oecd.org)

**Rob Dellink**, Modélisateur principal, Division EEI :

[Rob.DELLINK@oecd.org](mailto:Rob.DELLINK@oecd.org)



[@OECD\\_ENV](https://twitter.com/OECD_ENV)



[Direction de l'environnement de l'OCDE](#)

